République algérienne démocratique et populaire
Ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche scientifique
Université Mohamed Khider – Biskra –
Faculté des Lettres et des Langues
Département de Langue et Littérature françaises



Intitulé du module :

Civilisations, cultures et interculturel

Cours destiné aux étudiants de la 3ème année LMD

Elaboré par :

Dre. BOUGHEFIR Chahrazad

Année universitaire :2025-2026

Table des matières

-Fiche de contact de l'enseignante de module…….03

-Informations sur le module……04

- Introduction générale ……05

Semestre 1 : Les luttes anticoloniales……06

Chapitre 01 : Enjeux et problématiques des luttes anticoloniales……...07

Chapitre 02 : La Négritude : contexte historique et influence de la Négro-renaissance……10

Chapitre 03 : La Négritude et le réveil du monde noir……13

Chapitre 04 : Les penseurs et artistes de la Négritude (Césaire, Senghor, Damas)…….17

Chapitre 05 : L'œuvre anticoloniale de Frantz Fanon……20

Chapitre 06 : L'impact de la déclaration du 1er novembre 1954 sur l'empire colonial…….23

Chapitre 07 : La décolonisation de l'Afrique subsaharienne : processus et enjeux……..28

Chapitre 08 : Le néocolonialisme : définitions et manifestations……..33

Chapitre 09 : La France et ses anciennes colonies : continuités et ruptures……..36

Chapitre 10 : La Francophonie : rayonnement ou impérialisme culturel ?.....40

Chapitre 11 : Le français face à l'anglais dans le monde : rivalité linguistique et géopolitique……45

Semestre 2 : De l'anticolonial à l'interculturel……50

Chapitre 12 : Autour de la notion de culture dans le cadre postcolonial……51

Chapitre 13 : La pluralité culturelle : modèles et crise……..54

Chapitre 14 : La pensée antillaise : Créolité et Antillanité……60

Chapitre 15 : La littérature-monde ou la fin de la francophonie ?.....65

Activités d'application et de synthèse……70

Conclusion générale……74

Références bibliographiques……..75

Fiche de contact de l'enseignante de module :

L'enseignante de module : BOUGHEFIR Chahrazad

Email : chahrazad.boughefir@univ-biskra.dz

Téléphone : 0666377847

Université de Biskra

Faculté des lettres et des langues étrangères.

Département de français.

Informations sur le module :

Unité d'enseignement : Fondamentale

Matière : Civilisation, culture et interculturel (Annuelle)

Crédits : 04

Coefficient : 02

Cours :1h30

TD : 1h30

Mode d'évaluation :

- Contrôle continu (40%)

- Examen (60%)

L'évaluation finale des étudiants est réalisée à chaque semestre, elle se réalise à travers : Evaluation continue présentant la moitié (40%) de la note. Elle est basée sur : -la présence - la participation -les interrogations écrites sur table d'une durée allant à 30 minutes.

- Épreuve écrite de deux heures en présentiel, représentant 60 % de la note finale.

Introduction générale :

Le présent document, intitulé « Civilisation, culture et interculturel », est destiné aux étudiants de 3ème année Licence LMD. Il s'articule autour d'un contenu réparti sur deux semestres et repose sur une approche historique, civilisationnelle et socioculturelle. L'ambition de ce module est de doter l'étudiant d'un outil de réflexion critique sur l'histoire des idées, les luttes de libération et les dynamiques interculturelles contemporaines.

Au cours du premier semestre, le contenu du module s'organise autour de l'étude des luttes anticoloniales. Il s'agira d'analyser le contexte historique et idéologique de la domination coloniale, les résistances intellectuelles et armées, ainsi que l'émergence de mouvements fondateurs tels que la Négritude. L'étudiant découvrira comment les peuples colonisés ont revendiqué leur liberté, réaffirmé leurs identités et redéfini leurs rapports au monde à travers la pensée de figures majeures (Césaire, Senghor, Damas, Fanon). Le semestre s'achèvera sur une analyse des conséquences postcoloniales : néocolonialisme, Francophonie et rivalités linguistiques.

Quant au deuxième semestre, il s'inscrit dans une dynamique de continuité et de dépassement : De l'anticolonial à l'interculturel. Il s'agit de comprendre ce que deviennent les sociétés, les cultures et les imaginaires après la fin formelle de la domination coloniale. L'approche se concentre sur la notion de culture en contexte postcolonial, la pluralité culturelle (modèles canadien et français), la pensée antillaise (Créolité et Antillanité) et l'émergence du concept de "littérature-monde".

Les objectifs de ce module sont :

-Prendre conscience de la diversité culturelle qui l'entoure ;

-Identifier un contenu culturel et de l'interpréter selon son contexte ;

-Distinguer un contexte multiculturel ou pluriculturel d'un contexte interculturel.

Ces objectifs visent à accompagner l'étudiant dans l'acquisition d'une autonomie analytique, lui permettant de saisir les enjeux du vivre-ensemble et du dialogue interculturel dans un monde globalisé.

SEMESTRE 1 : LES LUTTES ANTICOLONIALES

Chapitre 01 : Enjeux et problématiques des luttes anticoloniales

1- Objectif du chapitre :

-Comprendre les fondements du système colonial et les formes de résistance.

-Identifier les enjeux politiques, culturels et idéologiques des luttes anticoloniales.

2- Plan du cours :

1.Introduction générale

2.Contexte historique et idéologique

3.Les grands enjeux des luttes anticoloniales

4.Les principales problématiques

5.Conclusion

3- Contenu du cours :

I. Introduction générale :

Les luttes anticoloniales constituent un moment clé de l'histoire contemporaine. Elles traduisent la résistance des peuples colonisés face à la domination étrangère, à l'exploitation économique et à la négation de leur identité culturelle. Ces mouvements, qui s'étendent du XIX^{e} au XX^{e} siècle, ne se limitent pas à des combats militaires : ils englobent des luttes politiques, intellectuelles, culturelles et symboliques. Leur étude permet de comprendre comment les peuples colonisés ont revendiqué leur liberté, réaffirmé leurs identités et redéfini leurs rapports au monde.

II. Contexte historique et idéologique

1-Le système colonial : Entre le XVe et le XXe siècle, les puissances européennes (France, Grande-Bretagne, Espagne, Portugal, Belgique, etc.) ont conquis, administré et exploité de vastes territoires en Afrique, en Asie, en Amérique et dans les Caraïbes. Le colonialisme se fonde sur la domination politique et militaire, l'exploitation économique, la hiérarchisation raciale et culturelle, et la mission dite « civilisatrice ».

2-La naissance des résistances : Dès l'origine de la colonisation, les peuples colonisés ont opposé diverses formes de résistance : résistances armées et insurrections locales (Afrique du Nord, Afrique subsaharienne, Inde, etc.) ; résistances culturelles et spirituelles, par la préservation des langues,

traditions et religions ; résistances intellectuelles et politiques, avec la formation d'élites revendiquant l'autonomie ou l'indépendance.

III. Les grands enjeux des luttes anticoloniales

*__Enjeu politique__ : La quête de souveraineté. Les mouvements anticoloniaux ont d'abord revendiqué le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. Cette revendication s'est exprimée à travers les partis nationalistes (ex. : le FLN en Algérie, le Congrès national indien de Gandhi, le RDA en Afrique de l'Ouest), les organisations panafricanistes et les révolutions armées.

***Enjeu culturel** : La réhabilitation des identités. La colonisation a tenté d'effacer ou d'infériorisier les cultures locales. Les luttes visent à réhabiliter les langues, traditions et valeurs, à déconstruire le discours de la supériorité occidentale et à revendiquer la dignité des civilisations colonisées.

***Enjeu intellectuel et idéologique** : Les penseurs et écrivains anticoloniaux ont remis en cause les fondements moraux et philosophiques de l'impérialisme. Frantz Fanon dénonce la violence coloniale (Les Damnés de la Terre, 1961). Aimé Césaire critique la barbarie cachée derrière la « mission civilisatrice » (Discours sur le colonialisme, 1950). Jean-Paul Sartre souligne la responsabilité morale de l'Europe.

IV. Les principales problématiques

-Comment penser la décolonisation ? C'est un processus politique, mais aussi mental et culturel.

-Quel rôle jouent les intellectuels et les artistes ? La littérature, la poésie et les arts deviennent des moyens de résistance et de reconstruction identitaire.

-Quelles continuités entre colonialisme et néocolonialisme ? Après les indépendances, de nouvelles formes de domination économique et culturelle persistent.

-Comment l'interculturel s'inscrit-il dans les luttes anticoloniales ? La rencontre entre les cultures colonisées et colonisatrices donne naissance à des formes hybrides de pensée.

V. Conclusion :

L'étude des luttes anticoloniales permet de saisir comment les peuples dominés ont réinventé leur rapport à eux-mêmes et au monde. Elle éclaire les enjeux actuels du vivre-ensemble, du dialogue interculturel et de la reconnaissance mutuelle entre les civilisations. Ce module invite donc à penser la liberté non seulement comme un droit politique, mais comme une reconquête culturelle et humaine.

4- Activités pratiques :

Question de réflexion : En vous basant sur le cours, expliquez en quelques lignes pourquoi la lutte anticoloniale ne se limite pas à un simple affrontement militaire. Illustrez votre réponse avec un exemple intellectuel ou culturel.

Chapitre 02 : La Négritude : contexte historique et influence de la Négro-renaissance

1- Objectif du chapitre :

-Cerner le contexte d'émergence de la Négritude.

-Comprendre l'influence majeure de la Négro-renaissance (Harlem Renaissance) sur les penseurs francophones.

2- Plan du cours :

1.Introduction générale

2.Contexte historique et idéologique de la Négritude

3.La Négro-renaissance : source d'inspiration

4.Les grands thèmes de la Négritude

5.Héritage et influence

6. Conclusion

3- Contenu du cours :

I. Introduction générale :

Le mouvement de la Négritude est l'une des expressions les plus fortes de la résistance culturelle et identitaire du monde noir face au colonialisme et à l'aliénation occidentale. Né dans les années 1930, ce courant littéraire, politique et philosophique a profondément marqué la pensée francophone du XX^{e} siècle. Il s'inscrit dans le prolongement d'un autre mouvement culturel : la Négro-renaissance (ou Harlem Renaissance), qui a émergé aux États-Unis dans les années 1920. La Négritude se présente comme une affirmation de l'identité noire, une réhabilitation de la culture africaine et une réponse à la domination coloniale et raciale.

II. Contexte historique et idéologique de la Négritude

1-Les origines historiques : La Négritude apparaît dans un contexte de colonisation européenne de l'Afrique et des Antilles, où les peuples colonisés subissent une dévalorisation de leur culture et une aliénation identitaire. Dans les années 1930, plusieurs étudiants noirs venus d'Afrique et des Caraïbes se retrouvent à Paris. Confrontés à la culture française dominante, ils ressentent la nécessité de redonner une voix et une dignité à leur propre héritage culturel.

2-Les fondateurs du mouvement : Les trois figures majeures sont Aimé Césaire (Martinique), Léopold Sédar Senghor (Sénégal) et Léon-Gontran Damas (Guyane). Ces auteurs se rencontrent à Paris et fondent la revue L'Étudiant noir (1935), qui devient le manifeste de la Négritude.

3-Le concept de Négritude : Le mot « Négritude » est forgé par Aimé Césaire, dans son *Cahier d'un retour au pays natal* (1939). Il s'agit d'un concept identitaire et politique, désignant à la fois la prise de conscience de l'identité noire, la fierté d'appartenir à une culture africaine, et la revendication d'une universalité enrichie par la différence. Pour Senghor, la Négritude est « l'ensemble des valeurs culturelles du monde noir ». Pour Césaire, elle est un acte de révolte et de dignité contre la colonisation.

III. La Négro-renaissance : source d'inspiration

La Négro-renaissance — plus connue sous le nom de Harlem Renaissance — est un mouvement culturel, artistique et intellectuel afro-américain qui s'est développé dans les années 1920, principalement dans le quartier de Harlem à New York.

1-Contexte et émergence du mouvement : À la suite de la Première Guerre mondiale, de nombreux Afro-Américains quittent le sud rural des États-Unis pour s'installer dans les grandes villes du Nord. Harlem devient un centre de rayonnement culturel noir. Cette période coïncide avec la montée du nationalisme noir et du mouvement panafricaniste initié par des figures telles que Marcus Garvey, fondateur de l'UNIA. Garvey prône la fierté noire, l'unité du peuple africain et la valorisation de son héritage.

2-Principaux acteurs et productions : Les grandes figures incluent Langston Hughes (poète du peuple noir), Claude McKay (poète et romancier exprimant la révolte), Countee Cullen et Zora Neale Hurston. La musique, notamment le jazz et le blues (Duke Ellington, Louis Armstrong), accompagne cette effervescence.

3-Les idées principales : Valorisation de la culture africaine et afro-américaine comme une richesse universelle ; réhabilitation de la beauté noire ; refus de l'assimilation. Le mot d'ordre est clair : « Être noir et fier de l'être. »

4-L'influence sur la Négritude : Les étudiants noirs francophones installés à Paris dans les années 1930 découvrent la Harlem Renaissance. Ils y trouvent une source d'inspiration majeure : la possibilité de transformer la littérature en un instrument de libération. La Négro-renaissance a joué un rôle de catalyseur dans la naissance de la Négritude, en montrant qu'il était possible d'être noir, moderne et universel, sans renier son héritage africain.

IV. Les grands thèmes de la Négritude

-L'affirmation identitaire : valorisation de la couleur noire, des traditions africaines et du passé précolonial.

-La révolte contre l'oppression coloniale : dénonciation du racisme, du mépris et de l'aliénation.

-La mémoire et la souffrance : évocation de l'esclavage, de la diaspora et du déracinement.

-L'universalité humaine : aspiration à une humanité réconciliée, ouverte à la diversité des cultures.

V. Héritage et influence :

La Négritude a profondément marqué les luttes anticoloniales en Afrique et aux Antilles, la littérature francophone et la pensée postcoloniale contemporaine (Fanon, Glissant, Mbembe). Elle a ouvert la voie à d'autres mouvements comme la Créolité, le Pan-africanisme et le postcolonialisme littéraire.

VI. Conclusion :

La Négritude n'est pas seulement un courant littéraire, mais une philosophie de libération.

Elle marque une étape essentielle dans la reconquête de l'identité noire et dans la construction d'un dialogue interculturel.

En liant mémoire, culture et politique, la Négritude a contribué à refonder la dignité du sujet africain et afro-descendant dans le monde moderne.

4- Activités pratiques :

Exercice de comparaison : Relevez dans le cours les points communs entre la Négro-renaissance et la Négritude. Pourquoi la Harlem Renaissance a-t-elle été un "catalyseur" pour les intellectuels francophones ?

Chapitre 03 : La Négritude et le réveil du monde noir

1- Objectif du chapitre :

-Montrer comment la Négritude a contribué à éveiller la conscience du monde noir.

-Comprendre la redéfinition de l'identité noire comme instrument de libération.

2- Plan du cours :

1.Introduction

2.Le réveil du monde noir : contexte historique et idéologique

3.La Négritude comme instrument de réveil et de libération

4.Vers une conscience panafricaine et universelle

5.Héritage et actualité du message de la Négritude

6.Conclusion

3- Contenu du cours :

I. Introduction

Le mouvement de la Négritude, né dans les années 1930, ne se limite pas à une simple réaction littéraire ou esthétique.Il constitue une prise de conscience collective et un réveil du monde noir, longtemps réduit au silence par l'esclavage, le colonialisme et le racisme.

Ce réveil s'exprime à travers une redécouverte des valeurs africaines, une affirmation de la dignité humaine et une volonté d'émancipation politique et culturelle.

Ce cours vise à montrer comment la Négritude a contribué à éveiller la conscience du monde noir, en redonnant voix, fierté et mémoire à des peuples dépossédés de leur histoire.

II. Le réveil du monde noir : contexte historique et idéologique

1. Héritage de la colonisation et de l'esclavage

Depuis le XVe siècle, l'Afrique et la diaspora noire ont subi les ravages de la traite négrière, de la colonisation et de la domination raciale.

Ces systèmes ont cherché à effacer les cultures africaines et à imposer une image inférieure du Noir dans l'imaginaire occidental.

La Négritude apparaît donc comme une réaction à cette entreprise de déshumanisation, une tentative de reconquête de la parole et de la mémoire.

Césaire, Senghor et Damas s'insurgent contre le mépris de la civilisation européenne envers l'Afrique et affirment la valeur universelle de la culture noire.

2. L'influence des mouvements noirs internationaux

Le réveil du monde noir ne se limite pas au monde francophone.Il s'inscrit dans un mouvement mondial de conscience noire, influencé par :

-le Panafricanisme (avec W. E. B. Du Bois, Marcus Garvey, George Padmore),

-la Négro-renaissance (Harlem Renaissance),et les luttes anticoloniales et antiracistes du XX^{e} siècle.

Ces mouvements nourrissent une même idée : la nécessité pour les peuples noirs de retrouver leur identité collective et de participer à l'histoire universelle.

III. La Négritude comme instrument de réveil et de libération

1. Une redéfinition de l'identité noire

La Négritude se veut d'abord une affirmation ontologique : elle redonne au Noir la conscience de son être et de sa valeur.

Pour Césaire, il s'agit de « se ressaisir soi-même » après des siècles d'aliénation.

Pour Senghor, la Négritude n'est pas un repli, mais une ouverture à l'universel, enrichie par la différence culturelle africaine.

Ainsi, la Négritude propose une nouvelle manière d'être au monde :

-le refus de l'imitation de l'Occident,

-la réhabilitation de la sensibilité, de la communauté, du rythme et de la nature,

-la redéfinition de l'humain à partir d'une vision africaine du monde.

2. Une arme politique et culturelle

Le réveil du monde noir passe aussi par une libération politique.

Les écrits de Césaire, Senghor, Damas et Fanon accompagnent et inspirent les luttes pour l'indépendance des pays africains et antillais.

La Négritude devient une arme intellectuelle contre le colonialisme, en transformant la parole poétique en discours de résistance.

*Aimé Césaire écrit : *« Ma bouche sera la bouche des malheurs qui n'ont point de bouche. »* (*Cahier d'un retour au pays natal*)→Cette parole poétique devient porte-voix des opprimés.

3. Le rôle des arts et de la littérature

Le réveil du monde noir s'exprime à travers :

-la poésie (Césaire, Damas, Senghor),

-le roman (Cheikh Hamidou Kane, Camara Laye),

-la musique et la peinture, qui réaffirment les rythmes, les formes et les symboles africains.

Les arts deviennent des espaces de mémoire et d'identité, où s'élabore une nouvelle esthétique du monde noir.

IV. Vers une conscience panafricaine et universelle

La Négritude ne se limite pas à l'affirmation d'une identité noire isolée.

Elle conduit à une conscience panafricaine — celle de l'unité des peuples noirs dans la diversité de leurs expressions.

Ce mouvement contribue à :

-la renaissance politique de l'Afrique (indépendances des années 1950–1960),

-la revalorisation du patrimoine culturel africain,et la participation active des intellectuels noirs au dialogue mondial des cultures.

Senghor parle d'un *« rendez-vous du donner et du recevoir »* : l'Afrique doit offrir au monde sa propre vision de l'humanité, fondée sur la solidarité et la sensibilité.

V. Héritage et actualité du message de la Négritude

Aujourd'hui encore, les valeurs de la Négritude résonnent dans :

-les mouvements afro-descendants (Black Lives Matter, Afrofuturisme, etc.),

-la pensée postcoloniale et décoloniale (Achille Mbembe, Édouard Glissant),

-les arts contemporains africains et caribéens.

La Négritude continue d'inspirer une réflexion sur la mémoire, la dignité et la pluralité des cultures.

Elle nous rappelle que l'émancipation n'est pas seulement politique, mais aussi culturelle et spirituelle.

VI. Conclusion

La Négritude a joué un rôle majeur dans le réveil du monde noir, en réhabilitant son histoire, ses valeurs et son humanité.Elle a permis aux peuples noirs de se réapproprier leur identité et de s'inscrire pleinement dans l'histoire universelle.

Plus qu'un mouvement du passé, elle demeure une philosophie vivante, un chant de dignité et un appel à l'unité de toutes les cultures contre l'oppression et l'oubli.

4- Activités pratiques :

Analyse de citation : Commentez cette phrase de Senghor : *« Le rendez-vous du donner et du recevoir »*. En quoi cette vision dépasse-t-elle la simple confrontation colonisateur/colonisé ?

Chapitre 04 : Les penseurs et artistes de la Négritude

1- Objectif du chapitre :

-Étudier les trajectoires et pensées de Césaire, Senghor et Damas.

-Analyser des extraits majeurs de leurs œuvres pour comprendre leurs approches spécifiques.

2- Plan du cours :

1.Aimé Césaire et son discours contre le colonialisme

2.Léopold Sédar Senghor et l'Humanisme noir

3.Léon-Gontran Damas et l'anticonformisme

4.Extraits choisis et commentés (Césaire et Damas)

3- Contenu du cours :

I. Aimé Césaire et son discours contre le colonialisme

Aimé Césaire (1913-2008), poète, dramaturge et homme politique martiniquais, est le fondateur du concept de Négritude. À Paris, il est confronté au regard colonial qui dévalorise les Noirs. Pour lui, la Négritude est « *la simple reconnaissance du fait d'être noir, et l'acceptation de ce fait* ». C'est une arme de libération culturelle, politique et spirituelle.

En 1950, il publie le *Discours sur le colonialisme*, pamphlet où il démontre que le colonialisme déshumanise le colonisateur et le colonisé. Il établit un lien direct entre les crimes coloniaux et les crimes nazis : ce que l'Europe a toléré en Afrique, elle l'a ensuite subi en Europe. Il réfute la "*mission civilisatrice"* et appelle à un humanisme réconcilié, universel.

II. Léopold Sédar Senghor et l'Humanisme noir

Senghor (1906-2001), poète et premier président du Sénégal, développe la dimension philosophique de la Négritude. Il la définit comme *« l'ensemble des valeurs culturelles du monde noir* ». Contrairement à Césaire (révolte), Senghor prône le dialogue et la réconciliation. Son *Humanisme noir* repose sur la complémentarité : **« *L'émotion est nègre, comme la raison est hellène***. » Il rejette la hiérarchie des races et plaide pour une "civilisation de l'universel", métissée et fraternelle. La poésie, pour lui, est une médiation entre l'Afrique et l'Europe.

III. Léon-Gontran Damas et l'anticonformisme

Damas (1912-1978), originaire de Guyane, incarne la voix de la rupture. Dans *Pigments* (1937), il dénonce l'assimilation et le mimétisme bourgeois avec un langage syncopé, influencé par le jazz. Son anticonformisme est une posture existentielle : refus de "*parler blanc*", rejet des normes coloniales, affirmation d'une identité métisse et douloureuse. Il met en avant la souffrance de celui qui vit entre plusieurs cultures sans jamais être accepté pleinement.

4- Activités pratiques (Extraits choisis et commentés) :

A) Aimé Césaire – *Discours sur le colonialisme* (1950)

1.*« Une civilisation qui s'avère incapable de résoudre les problèmes que suscite son fonctionnement est une civilisation décadente. »*

Commentaire : Dès le début, Césaire attaque frontalement la prétendue « supériorité » de la civilisation européenne. Il la décrit comme malade.

2.*« Il faut étudier comment la colonisation travaille à déciviliser le colonisateur, à l'abrutir au sens propre du mot. »*

Commentaire : Renversement du discours colonial : ce n'est pas le colonisé qui a besoin d'être civilisé, c'est le colonisateur qui se barbarise.

3.*« Ce qu'il [l'Européen] ne pardonne pas à Hitler (...), c'est le crime contre l'homme blanc (...), et d'avoir appliqué à l'Europe des procédés coloniaux dont ne relevaient jusqu'ici que les Arabes d'Algérie, les coolies de l'Inde et les nègres d'Afrique. »*

Commentaire : Passage célèbre. Césaire dénonce la duplicité morale de l'Europe.

4.*« On me parle de civilisation, je parle de barbarie. »*

Commentaire : Césaire réfute la « mission civilisatrice » que l'Europe invoquait pour justifier la colonisation.

5.*« Il s'agit d'une civilisation à l'échelle de l'univers, non pas d'une civilisation unique, mais de la rencontre de toutes les civilisations. »*

Commentaire : Cette phrase exprime la vision humaniste et universelle de Césaire.

B) Léon-Gontran Damas – Extraits de *Pigments* (1937) et *Black-Label* (1956)

1.*Hoquet* : *« On m'a enseigné / que ma race n'était bonne / qu'à courber l'échine / et à tendre la main. »*

Commentaire : Ce poème révèle la colère intérieure de Damas face à l'éducation coloniale qui inculque la honte de soi.

2.*S.O.S. : « Au secours ! / mon cœur me lâche / et ma peau me trahit. »*

Commentaire : Appel à l'aide identitaire. La peau devient stigmate dans un monde raciste. Damas exprime la double aliénation du colonisé.

3.*Ils savent tout : « Ils savent tout / de mes tics (...) / mais rien / de ma souffrance. »*

Commentaire : Mise en lumière de l'hypocrisie coloniale : le colonisateur croit connaître le colonisé, mais il ignore sa vérité intérieure.

4.*Solde : « J'ai payé mes dettes / à coups de fouet / et de chaînes. »*

Commentaire : Écho à l'histoire de l'esclavage. Le mot solde évoque un bilan amer.

5.*Limbé : « J'ai le mal de ma terre / que je ne connais pas. »*

Commentaire : Déracinement existentiel du Noir antillais ou guyanais, aliéné par la culture occidentale.

6.*Comme les autres : « Je ne veux pas être comme les autres / ni marcher dans leurs pas. »*

Commentaire : Ce texte confirme la fidélité de Damas à la révolte et à l'authenticité individuelle.

Chapitre 05 : L'œuvre anticoloniale de Frantz Fanon

1- Objectif du chapitre :

-Analyser la pensée de Fanon sur l'aliénation coloniale.

-Comprendre la décolonisation comme processus de désaliénation et de libération.

2- Plan du cours :

1.Introduction : Frantz Fanon, penseur de la décolonisation

2.Brève biographie

3.La pensée anticoloniale de Fanon

4.Portée interculturelle et actuelle

5.Conclusion

3- Contenu du cours :

I. Introduction :

Frantz Fanon (1925–1961) est une figure majeure de la pensée anticoloniale du XX^{e} siècle. Psychiatre, militant et écrivain, son œuvre dépasse la Négritude : elle analyse les mécanismes psychologiques, culturels et politiques de la colonisation et appelle à une libération totale — du corps, de l'esprit et de la société. La décolonisation n'est pas seulement un changement politique, mais une reconstruction de l'homme aliéné.

II. Brève biographie :

Né en Martinique, élève d'Aimé Césaire, il s'engage dans les Forces françaises libres. En 1952, il publie Peau noire, masques blancs. Nommé psychiatre à Blida (Algérie) en 1953, il s'engage dans la lutte du FLN algérien. En 1961, il publie son testament politique, Les Damnés de la Terre.

III. La pensée anticoloniale de Fanon :

1-La critique de l'aliénation coloniale : Dans *Peau noire, masques blancs*, Fanon montre comment le colonisé intériorise le regard du colonisateur. Le colonisé désire devenir "blanc", créant une fracture identitaire. L'oppression coloniale devient maladie mentale.

2-La décolonisation comme processus de libération : Dans *Les Damnés de la Terre*, il analyse la violence coloniale comme système. Le colonisé vit dans un monde compartimenté. Pour briser cette hiérarchie, la violence libératrice est inévitable, car le système colonial est fondé sur la force.

3-La critique du colonialisme culturel et linguistique : Il reconnaît la nécessité de revaloriser la culture africaine, mais refuse d'en faire une idole figée. L'émancipation se fait par l'invention d'un futur libre. Il critique la langue française comme outil d'assimilation : *« parer, c'est assumer une culture »*.

4-La vision humaniste et universelle : Fanon est un humaniste radical. Son objectif est de repenser l'humanité sur des bases égalitaires : *« Je veux que l'homme soit libre. »* Il ouvre la voie à une pensée postcoloniale où l'identité se construit dans le dialogue interculturel.

IV. Portée interculturelle et actuelle :

L'œuvre de Fanon garde une actualité brûlante. Elle éclaire les rapports Nord-Sud, les inégalités postcoloniales et le racisme systémique. Elle inspire la pensée décoloniale et invite à repenser le rapport entre cultures dominantes et dominées dans la reconnaissance mutuelle.

VI-Conclusion

L'œuvre de Frantz Fanon constitue un tournant majeur dans la pensée du monde colonial et postcolonial.

Il transforme la révolte identitaire en projet politique et éthique :la libération de l'homme doit passer par la désaliénation de l'esprit et la reconstruction d'une humanité commune.

Fanon ne prêche pas la haine du colon, mais la guérison de l'homme blessé par la colonisation.

4- Activités pratiques (Extraits choisis et commentés) :

1-*« Le Noir n'a qu'une zone de non-être ; une zone extraordinaire, absolument stérile et aride. » (Peau noire...)*

Commentaire : Profondeur de l'aliénation coloniale. La colonisation vide l'homme de sa substance humaine, créant une fracture psychologique.

2-*« Parler, c'est exister absolument pour l'autre. »*

Commentaire : La langue du colonisateur est un outil de domination culturelle. Le Noir, en parlant français, cherche à se faire accepter, mais perd une part de lui-même.

3-*« Regard ! Un Nègre ! »*

Commentaire : L'instant brutal où le sujet noir se découvre objet de la curiosité raciale. Le regard du Blanc fige et transforme l'homme noir en stéréotype.

4-*« La décolonisation est toujours un phénomène violent. » (Les Damnés...)*

Commentaire : Fanon ne fait pas l'apologie de la violence gratuite, mais décrit la nature du système colonial. La violence révolutionnaire a une fonction cathartique : elle purifie et redonne dignité.

5-*« L'humanité attend de nous quelque chose d'autre que cette imitation grotesque et sanglante de l'Europe. »*

Commentaire : Rejet du modèle européen. Fanon appelle à la création d'un nouvel humanisme, libéré des catégories raciales.

6-*« Dans le monde colonial, il n'y a pas de mission civilisatrice. »*

Commentaire : Dévoilement du mensonge colonial. Le combat du colonisé est une quête de dignité, la désaliénation consiste à refuser la position d'infériorité imposée.

7-*« L'homme n'est pas seulement conditionné par l'histoire ; il est aussi celui qui la fait. »*

Commentaire : Fanon termine sur une note d'espoir. L'homme libre se libère des déterminismes du passé pour construire un monde nouveau, interculturel et solidaire.

Chapitre 06 : L'impact de la déclaration du 1er novembre 1954 sur l'empire colonial

1- Objectif du chapitre :

-Mesurer l'impact de la Déclaration du 1er novembre 1954 sur l'empire colonial français.

-Comprendre la portée politique et interculturelle de la Révolution algérienne.

2- Plan du cours :

1.Introduction

2.Contexte historique et politique du 1er novembre 1954

3.La Déclaration : principes et objectifs

4.Les répercussions sur l'empire colonial français

5.L'impact culturel et interculturel de la Déclaration

6.Héritages et portée universelle

7.Conclusion

3- Contenu du cours :

I. Introduction :

La Déclaration du 1er novembre 1954 constitue un moment décisif dans l'histoire contemporaine. En proclamant le déclenchement de la lutte armée pour l'indépendance de l'Algérie, le Front de Libération Nationale (FLN) met fin à plus d'un siècle de domination coloniale française et ouvre une nouvelle ère dans les relations entre les peuples colonisés et les métropoles impériales.

Ce texte, bref mais d'une portée considérable, ne se limite pas à un appel à la révolte nationale : il s'inscrit dans un mouvement mondial de libération des peuples et remet en cause l'ordre colonial établi depuis le XIX^{e} siècle.

L'étude de son impact dépasse donc le cadre strict de l'histoire algérienne : elle permet de comprendre comment la Révolution algérienne a ébranlé les fondements de l'empire colonial français, a transformé les représentations politiques et culturelles du monde, et a favorisé la naissance d'une conscience interculturelle fondée sur la dignité et la souveraineté des peuples.

II-Contexte historique et politique du 1er novembre 1954

1- L'Algérie coloniale : un siècle d'assimilation inachevée

Depuis 1830, l'Algérie est intégrée à la France sous forme de départements, mais cette intégration reste inégalitaire.

Les colons européens bénéficient de la citoyenneté et des droits politiques, tandis que la majorité des Algériens musulmans subissent la spoliation des terres, la marginalisation économique et le Code de l'indigénat.

La Seconde Guerre mondiale (1939–1945) réveille les espoirs d'émancipation, mais les massacres du 8 mai 1945 à Sétif, Guelma et Kherrata brisent ces illusions et marquent un tournant dans la conscience nationale.

2- Les mouvements nationalistes avant 1954

Plusieurs organisations ont tenté d'obtenir des réformes :

Le PPA-MTLD (Parti du Peuple Algérien – Mouvement pour le Triomphe des Libertés Démocratiques) de Messali Hadj,L'UDMA de Ferhat Abbas, partisan d'une évolution pacifique.Cependant, les divisions internes et l'intransigeance coloniale conduisent à l'échec de la voie politique.

C'est dans ce contexte qu'un groupe de jeunes militants fonde le Comité Révolutionnaire d'Unité et d'Action (CRUA), futur noyau du FLN, qui décide de passer à l'action armée.

III-La Déclaration du 1er novembre 1954 : principes et objectifs

1-Le contenu du texte

La Déclaration, rédigée dans la clandestinité, proclame :

-Le rétablissement d'un État algérien souverain, démocratique et social, dans le cadre des principes islamiques.

-L'unité du peuple algérien au-delà des clivages régionaux ou idéologiques.

-L'usage de la lutte armée comme unique moyen pour atteindre l'indépendance.

-L'ouverture diplomatique à la France, aux pays arabes et aux autres nations pour la reconnaissance du droit à l'autodétermination.

2-Une rupture idéologique majeure

La Déclaration rompt définitivement avec la logique assimilationniste.

Elle affirme que la colonisation n'est pas une mission civilisatrice, mais une domination injuste et illégitime.

En plaçant la question algérienne dans le cadre universel de la liberté des peuples, elle donne à la lutte algérienne une portée internationale et symbolique.

IV-Les répercussions sur l'empire colonial français

1- Un choc politique en métropole

La France, surprise par le déclenchement de l'insurrection, refuse d'admettre qu'il s'agit d'une guerre de libération nationale.

Les autorités parlent d'« événements » pour éviter la reconnaissance du conflit.

Pourtant, la Déclaration du 1er novembre marque le début de la fin de l'empire colonial français, déjà fragilisé par les indépendances asiatiques (Indochine en 1954) et les mouvements en Afrique noire.

2-L'onde de choc dans le monde colonial

La Révolution algérienne devient rapidement un modèle pour d'autres peuples colonisés :

-En Maroc et en Tunisie, les luttes pour l'indépendance s'intensifient dès 1955–1956.

-En Afrique subsaharienne, les mouvements anticoloniaux s'inspirent du courage et de la stratégie du FLN.

-À l'ONU, la « question algérienne » prend une dimension diplomatique majeure : le principe du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes gagne en reconnaissance.

3- L'effritement progressif de l'empire

Entre 1956 et 1960, la France est contrainte d'accorder l'indépendance à plusieurs colonies africaines.

L'Algérie devient le dernier grand bastion colonial, mais sa guerre d'indépendance de huit ans accélère l'inéluctable processus de décolonisation.

V-L'impact culturel et interculturel de la Déclaration

1-Une révolution des représentations

La Déclaration et la guerre qui s'ensuit transforment les imaginaires :

-Les écrivains et intellectuels algériens comme Kateb Yacine, Mouloud Feraoun, ou Frantz Fanon traduisent dans leurs œuvres la quête de dignité, la mémoire du combat et la réappropriation de l'identité.

-En France, des penseurs tels que Jean-Paul Sartre et Simone de Beauvoir soutiennent la cause algérienne, dénonçant le colonialisme comme un système contraire à l'humanisme.

2-Vers un dialogue interculturel

Malgré la violence de la guerre, la Révolution algérienne crée un espace de dialogue entre cultures.

Elle pousse les intellectuels des deux rives à redéfinir les notions de civilisation, de culture et de liberté.

La Déclaration du 1er novembre devient ainsi un texte fondateur de la conscience postcoloniale, favorisant une réflexion mondiale sur la coexistence des peuples et la reconnaissance des divers héritages culturels.

VI- Héritages et portée universelle

1- Un symbole de libération

L'indépendance de l'Algérie en 1962 consacre la victoire d'un peuple contre l'un des plus puissants empires du monde.

La Déclaration du 1er novembre reste un symbole universel de résistance, de dignité et de souveraineté.

2- Une influence durable

Son impact se manifeste dans :

-Les chartes nationales de nombreux pays africains et arabes.

-Les mouvements de libération ultérieurs (Palestine, Afrique du Sud, etc.).

-La mémoire collective algérienne, où le 1er novembre demeure la fête nationale de la Révolution.

VII-Conclusion :

La Déclaration du 1er novembre 1954 a bouleversé le cours de l'histoire.

En affirmant le droit du peuple algérien à l'indépendance, elle a contribué à l'effondrement du système colonial français et à l'élargissement du mouvement de décolonisation mondiale.

Mais son influence ne se limite pas au domaine politique : elle a aussi ouvert la voie à une nouvelle pensée interculturelle, fondée sur le respect mutuel, la reconnaissance des identités et la solidarité entre les peuples.

Soixante-dix ans après, ce texte continue d'inspirer les luttes pour la justice et la liberté à travers le monde.

4- Activités pratiques :

Question de réflexion : Pourquoi la France a-t-elle refusé de qualifier les événements en Algérie de "guerre" ? Comment la Déclaration du 1er novembre a-t-elle accéléré la décolonisation mondiale ?

Chapitre 07 : La décolonisation de l'Afrique subsaharienne : processus et enjeux

1- Objectif du chapitre :

-Comprendre les causes et les formes de la décolonisation en Afrique subsaharienne.

-Analyser les défis politiques, économiques et culturels des nouveaux États.

2- Plan du cours :

1.Introduction

2.Contexte historique et causes de la décolonisation

3.Les formes et étapes de la décolonisation

4.Les grands enjeux de la décolonisation

5.Conséquences et héritages

6.Conclusion

3- Contenu du cours :

I. Introduction :

La décolonisation de l'Afrique subsaharienne constitue un tournant décisif dans l'histoire du XX^{e} siècle. Après plusieurs décennies de domination coloniale européenne, marquées par l'exploitation économique, la dépossession culturelle et la hiérarchisation raciale, les peuples africains se sont engagés dans une lutte déterminée pour leur liberté et leur souveraineté. Ce vaste mouvement de libération s'inscrit dans un contexte mondial profondément transformé par les deux guerres mondiales, la montée des idéologies anticolonialistes et la reconfiguration géopolitique du monde.

La Seconde Guerre mondiale (1939-1945) a en effet bouleversé l'équilibre des puissances : l'Europe sort affaiblie, tandis que de nouveaux acteurs — les États-Unis et l'Union soviétique — promeuvent le droit des peuples à disposer d'eux-mêmes. Dans le même temps, les élites africaines, souvent formées dans les métropoles, prennent conscience des contradictions du système colonial et s'organisent pour revendiquer leur indépendance.

Cependant, la décolonisation ne s'est pas opérée de manière uniforme ni pacifique : certaines nations ont accédé à la souveraineté à travers des négociations politiques, tandis que d'autres ont dû mener de longues luttes armées. Elle a également posé des défis considérables : comment construire un État

moderne sur des bases héritées de la colonisation ? Comment concilier diversité ethnique, unité nationale et développement économique ?

II-Contexte historique et causes de la décolonisation

1- L'impact de la Seconde Guerre mondiale

La Seconde Guerre mondiale a marqué un affaiblissement considérable des empires coloniaux européens. Les métropoles, ruinées et dévastées, ne pouvaient plus maintenir la même emprise sur leurs colonies. Par ailleurs, les soldats africains, enrôlés dans les armées coloniales pour défendre la liberté en Europe, ont pris conscience de l'injustice du système : comment se battre pour la liberté ailleurs, tout en restant opprimés chez eux ?

Les idéaux de liberté et d'égalité proclamés dans la Charte de l'Atlantique (1941) ou la Charte des Nations Unies (1945) ont aussi nourri les revendications des peuples colonisés.

2-L'émergence des nationalismes africains

Dans les années 1940 et 1950, une génération d'intellectuels et de leaders politiques africains émerge : Kwame Nkrumah au Ghana, Léopold Sédar Senghor au Sénégal, Félix Houphouët-Boigny en Côte d'Ivoire, Julius Nyerere en Tanzanie, Patrice Lumumba au Congo, Sékou Touré en Guinée, etc.

Ces figures, issues pour beaucoup de la petite bourgeoisie coloniale éduquée, vont jouer un rôle déterminant dans la mobilisation des masses.

Les mouvements culturels tels que la Négritude, initiée par Senghor, Aimé Césaire et Damas, ont contribué à redonner fierté et dignité aux peuples noirs, en valorisant leur identité et leur culture face à l'idéologie coloniale.

3-Le rôle du contexte international

Le processus de décolonisation africaine s'inscrit également dans un contexte mondial marqué par la guerre froide.

Les deux superpuissances, les États-Unis et l'URSS, encouragent l'émancipation coloniale pour étendre leur influence politique et économique sur les nouveaux États.

Les Nations Unies deviennent un espace de légitimation du droit des peuples à disposer d'eux-mêmes.

III. Les formes et étapes de la décolonisation

1-Les indépendances négociées

Dans certains territoires, la décolonisation s'est faite de manière relativement pacifique.

-Le Ghana, ancienne colonie britannique, devient en 1957 le premier pays d'Afrique noire à accéder à l'indépendance sous la direction de Kwame Nkrumah, symbole du panafricanisme.

-En Afrique française, la loi-cadre Defferre (1956) accorde une autonomie interne aux colonies, prélude aux indépendances de 1960.

Les relations franco-africaines sont alors redéfinies dans le cadre de la « Communauté française », avant que la plupart des États (Sénégal, Côte d'Ivoire, Niger, Mali, etc.) ne proclament leur souveraineté.

2-Les décolonisations par la lutte armée

D'autres pays ont connu des décolonisations longues et violentes :

-Le Kenya : la révolte des Mau Mau (1952-1960) illustre la brutalité du colonialisme britannique et la détermination des populations à se libérer.

-Le Congo belge : l'indépendance en 1960 se fait dans la précipitation, menant à des crises politiques graves, notamment l'assassinat de Patrice Lumumba.

-Les colonies portugaises (Guinée-Bissau, Angola, Mozambique) ne deviennent indépendantes qu'en 1974-1975, à la suite de guerres sanglantes et de la chute du régime de Salazar au Portugal.

3- Le rôle des idéologies et du panafricanisme

-Le panafricanisme, né au sein de la diaspora noire, prône l'unité politique et culturelle de l'Afrique.

-Des conférences panafricaines (Manchester 1945, Addis-Abeba 1963) ont renforcé la solidarité entre les leaders africains.

-L'idéal d'une Afrique unie, libre et solidaire inspire la création de l'Organisation de l'unité africaine (OUA) en 1963.

IV- Les grands enjeux de la décolonisation

1-Les enjeux politiques

-La décolonisation entraîne la création d'États nouveaux, mais souvent fragiles. Les frontières tracées par les colonisateurs sans tenir compte des réalités ethniques ont généré de nombreuses tensions internes.

-Les régimes démocratiques nés de l'indépendance se transforment rapidement en partis uniques ou en dictatures militaires. La stabilité politique devient un défi majeur.

2- Les enjeux économiques

L'indépendance politique n'a pas signifié l'indépendance économique.Les économies africaines demeurent extraverties, tournées vers l'exportation de matières premières et dépendantes des anciennes métropoles pour les produits manufacturés et les capitaux.

Cette dépendance donne naissance au néocolonialisme, concept développé notamment par Kwame Nkrumah et Frantz Fanon, pour désigner la domination économique et culturelle postcoloniale.

3-Les enjeux culturels et identitaires

La décolonisation est aussi une quête de renaissance culturelle.Les penseurs comme Frantz Fanon, Cheikh Anta Diop, Amílcar Cabral ou Ngugi wa Thiong'o appellent à la réappropriation de l'histoire africaine, à la valorisation des langues locales et à la déconstruction des mentalités coloniales.

L'éducation devient un outil essentiel de reconstruction identitaire et de formation des citoyens libres.

V- Conséquences et héritages de la décolonisation

Les indépendances africaines ont transformé profondément le continent :

-Sur le plan politique, elles ont permis la naissance de nouveaux États souverains, mais la faiblesse institutionnelle a souvent conduit à des crises, des guerres civiles ou des régimes autoritaires.

-Sur le plan économique, les États africains cherchent encore à rompre avec la dépendance coloniale en diversifiant leurs économies et en s'intégrant dans des organisations régionales (CEDEAO, SADC).

-Sur le plan culturel, on assiste à une redécouverte des traditions, des langues et des valeurs africaines, mais aussi à un questionnement sur l'hybridité et la mondialisation.

Aujourd'hui, la décolonisation reste un processus inachevé : les défis de la dette, des inégalités, de la gouvernance et de la justice internationale rappellent que l'indépendance formelle n'a pas toujours conduit à une véritable souveraineté.

VI-Conclusion

La décolonisation de l'Afrique subsaharienne n'est pas seulement un épisode du passé, mais un phénomène historique aux résonances contemporaines.

Elle marque la victoire des peuples africains sur l'oppression coloniale, mais elle révèle aussi les contradictions d'un système mondial encore inégal.

Les luttes pour la justice, la dignité, le développement et la souveraineté demeurent aujourd'hui les héritières directes de ce long processus d'émancipation.

Ainsi, comprendre la décolonisation, c'est comprendre le présent de l'Afrique : ses fragilités, mais aussi sa résilience et son aspiration à un avenir autonome et solidaire..

4- Activités pratiques :

Exposé en classe : Choisissez un leader africain mentionné dans le cours (Nkrumah, Lumumba, etc.) et expliquez brièvement son rôle dans la décolonisation de son pays.

Chapitre 08 : Le néocolonialisme : définitions et manifestations

1- Objectif du chapitre :

-Définir le néocolonialisme.

-Identifier ses manifestations économiques, politiques et culturelles.

2- Plan du cours :

1.Introduction

2.Définitions du néocolonialisme

3.Manifestations du néocolonialisme

4.Conséquences du néocolonialisme

5.Conclusion

3- Contenu du cours :

I. Introduction

Le concept de néocolonialisme apparaît dans la deuxième moitié du XX^{e} siècle, après les vagues de décolonisation en Afrique, en Asie et en Amérique latine. Alors que les colonies accèdent formellement à l'indépendance politique, de nouvelles formes de domination apparaissent, souvent économiques, culturelles ou politiques, permettant aux anciennes puissances coloniales, ainsi qu'aux puissances émergentes, de maintenir une influence sur les États nouvellement indépendants.

Le néocolonialisme est donc un phénomène complexe qui dépasse la simple idée de colonisation militaire ou territoriale. Il implique des rapports de force subtils, invisibles mais puissants, qui structurent l'économie mondiale, les échanges culturels et les relations internationales.

I-Définitions du néocolonialisme

1-Définition générale

Le néocolonialisme désigne l'ensemble des pratiques par lesquelles un État ou un acteur international maintient son influence sur un autre État, malgré l'absence de domination politique directe. Cette influence peut être économique, culturelle, militaire ou idéologique.

2-Définitions selon les auteurs

-Kwame Nkrumah (1965) : L'ancien président ghanéen considère le néocolonialisme comme *« la dernière étape du colonialisme »*, où l'influence étrangère persiste à travers le contrôle économique et financier.

-Jean-François Bayart : Le néocolonialisme est une *« stratégie de domination masquée »*, s'appuyant sur les élites locales et les institutions internationales pour assurer la dépendance des États du Sud.

-Approche économique : Le néocolonialisme se traduit par la dépendance commerciale, financière et technologique vis-à-vis des anciennes puissances coloniales ou de grandes puissances économiques.

3-Caractéristiques clés

-Absence de contrôle politique direct.

-Domination économique et financière.

-Influence culturelle et idéologique.

-Maintien d'inégalités dans les relations internationales.

II-Manifestations du néocolonialisme

1-Économiques

-Les multinationales exploitent les ressources naturelles des pays en développement, souvent avec des conditions désavantageuses pour les États locaux.

-L'endettement extérieur et les institutions financières internationales (FMI, Banque mondiale) imposent des politiques économiques qui limitent la souveraineté des États.

-Le commerce international favorise les pays du Nord, créant une dépendance économique.

2-Politiques et militaires

-Intervention indirecte dans les affaires intérieures des États : soutien à des régimes favorables aux intérêts étrangers.

-Bases militaires et accords de coopération militaire qui renforcent l'influence des puissances étrangères.

-Implication dans les conflits locaux pour contrôler les ressources stratégiques.

3-Culturelles et idéologiques

-Diffusion de modèles culturels étrangers par les médias, l'éducation et les produits de consommation.

-Marginalisation des langues, savoirs et pratiques culturelles locales.

-Dépendance aux technologies et aux normes internationales imposées par les pays dominants.

4-Exemples concrets

-Afrique francophone : maintien d'accords monétaires (franc CFA) et influence économique de la France.

-Amérique latine : investissements étrangers dans les secteurs miniers et agricoles, avec une forte dépendance aux multinationales.

-Monde globalisé : diffusion culturelle via Hollywood, réseaux sociaux et grandes entreprises technologiques, influençant les habitudes et les modes de vie.

III-Conséquences du néocolonialisme

1-Économiques : stagnation du développement, dépendance technologique, fragilité des économies locales.

2-Politiques : perte de souveraineté, gouvernements soumis aux pressions extérieures.

3-Culturelles et sociales : uniformisation culturelle, affaiblissement des identités locales, tensions sociales.

4-Psychologiques : sentiment de marginalisation et d'infériorité vis-à-vis des puissances dominantes.

Conclusion

Le néocolonialisme est un phénomène contemporain complexe qui révèle que la décolonisation politique n'a pas toujours permis une véritable indépendance. Ses manifestations sont multiples : économiques, politiques, culturelles et idéologiques. Comprendre le néocolonialisme est essentiel pour analyser les inégalités globales et pour développer des stratégies d'émancipation culturelle, économique et politique dans les pays du Sud.

4- Activités pratiques :

Débat : Le concept de néocolonialisme est-il toujours d'actualité aujourd'hui ? Illustrez votre réponse avec un exemple concret.

Chapitre 09 : La France et ses anciennes colonies : continuités et ruptures

1- Objectif du chapitre :

-Analyser les héritages coloniaux (continuités) et les affirmations identitaires (ruptures) dans les relations franco-africaines.

2- Plan du cours :

1.Introduction

2.Héritages historiques et continuités postcoloniales

3.Ruptures historiques : indépendances, réécritures et affirmations identitaires

4.Conclusion

Introduction :

Les relations entre la France et ses anciennes colonies constituent un héritage complexe, tissé d'interdépendances historiques, culturelles, économiques et politiques. Si la colonisation s'est officiellement terminée au XXe siècle, ses effets structurants continuent d'influencer les sociétés colonisées comme la société française. Ces relations oscillent entre continuités, qui prolongent des modèles hérités du passé colonial, et ruptures, qui expriment la volonté des pays anciennement colonisés d'affirmer leurs propres identités et souverainetés.

Comprendre ces dynamiques est essentiel pour analyser les tensions, les coopérations, les mémoires et les enjeux géopolitiques contemporains.

I-Héritages historiques et continuités postcoloniales

1-Héritage administratif et institutionnel

Après les indépendances, beaucoup d'États ont conservé les structures administratives implantées durant la colonisation :

-Centralisation du pouvoir :Les colonies étaient gouvernées selon un modèle fortement centralisé. Ce modèle a été repris dans plusieurs pays, où les décisions politiques continuent de se concentrer dans la capitale.

-Organisation territoriale :La logique des départements, wilayas ou régions reprend souvent la division coloniale.

-Système judiciaire :Plusieurs pays ont conservé des codes juridiques inspirés du droit français (Code civil, Code pénal).

-Éducation et bureaucratie :Le système scolaire (examens, concours, programmes) reste très influencé par le modèle français.

Ces continuités expliquent pourquoi les institutions de nombreux pays postcoloniaux fonctionnent sur des bases similaires à la France.

2-Héritage linguistique : la place du français

Le français est l'héritage le plus visible de la colonisation :

-Il reste langue officielle dans plusieurs pays africains et langue de prestige dans d'autres (ex : Maghreb).

-Il constitue un outil d'ascension sociale : les emplois administratifs et universitaires exigent souvent une maîtrise du français.

-Le français sert à l'unification linguistique dans des régions où coexistent des dizaines de langues nationales.

-Il est aussi un espace de création artistique : littérature francophone, cinéma africain francophone, poésie maghrébine francophone, etc.

-La langue française a permis l'émergence d'élites intellectuelles capables de parler dans un espace international.

Ainsi, le français n'est pas seulement une langue héritée : il est devenu un vecteur de culture et de modernité, mais reste également un symbole d'une histoire marquée par la domination.

3-Relations économiques post-indépendance

Malgré les indépendances, les relations économiques entre la France et ses anciennes colonies se sont poursuivies :

-La France conserve un fort intérêt pour les ressources naturelles (uranium du Niger, pétrole du Gabon, gaz algérien…).

-Beaucoup d'États ont continué d'exporter leurs matières premières vers la France tout en important des produits manufacturés français.

-Certains dénoncent des logiques de néocolonialisme : contrats déséquilibrés, présence massive d'entreprises françaises (Total, Orange, Bolloré).

-Le franc CFA, longtemps lié au Trésor français, est critiqué comme instrument de contrôle économique.

Ces relations montrent une continuité économique postcoloniale qui suscite débat et remise en question.

4-Migration et diasporas

Les migrations ont profondément transformé la France et les pays postcoloniaux :

-À partir des années 1950, la France a recruté massivement de la main-d'œuvre maghrébine et africaine.

-Des communautés importantes se sont installées : Algériens, Marocains, Sénégalais, Maliens.

-Ces diasporas contribuent à la circulation des cultures, des valeurs, de la gastronomie.

-Elles jouent un rôle économique (transferts financiers vers les pays d'origine).

-Elles sont aussi au cœur de débats politiques (identité, intégration, discriminations).

Les migrations sont un héritage direct du passé colonial, mais elles ont aussi créé des sociétés multiculturelles complexes.

II- Ruptures historiques : indépendances, réécritures et affirmations identitaires

1- Mouvements nationalistes

Les indépendances ont été une rupture majeure :

-Les nationalismes sont nés d'un rejet de la domination coloniale.

-Certains pays ont accédé à l'indépendance pacifiquement (Tunisie, Maroc), d'autres par la lutte armée (Algérie).

-Émergence d'un discours anti-colonial porté par des figures comme Fanon, Césaire, Messali Hadj.

-Affirmation d'une souveraineté politique et culturelle.

2-Réécriture des histoires nationales

Après l'indépendance :

-Les pays réécrivent leurs manuels scolaires pour mettre en avant leur propre histoire.

-Ils valorisent les résistances locales (ex : Abd el-Kader, Omar Tall, Abdelkrim El Khattabi).

-Les colonisateurs sont présentés sous un angle critique (exploitation, violences, racisme).

-Développement de musées, monuments et discours mémoriels propres à chaque pays.

3-Rupture diplomatique et repositionnement international

L'indépendance a provoqué :

-Une diversification des partenariats : pays arabes, Chine, URSS, États-Unis.

-La sortie progressive de l'influence française, même si des liens persistants demeurent.

-Certains pays ont cherché à rompre symboliquement avec la France (Rwanda remplaçant le français par l'anglais).

4-Tensions mémorielles

Les mémoires de la colonisation restent douloureuses :

-Mémoire de la guerre d'Algérie en France et en Algérie.

-Demandes de reconnaissance des crimes coloniaux.

-Débats contemporains : restitution des œuvres d'art, reconnaissance des massacres.

-Utilisation politique de la mémoire par certains gouvernements.

Conclusion :

Les relations entre la France et ses anciennes colonies montrent l'ambivalence du postcolonial : entre héritages persistants et ruptures revendiquées. Si le français, les institutions et les modèles économiques prolongent la continuité historique, les mémoires, les luttes identitaires et la recomposition diplomatique traduisent une rupture profonde. L'étude de ces dynamiques éclaire les rapports actuels entre Europe, Afrique et monde arabe, et permet de comprendre les défis interculturels contemporains.

4- Activités pratiques :

Question d'analyse : Expliquez en quoi la langue française constitue à la fois une "continuité" (héritage) et un enjeu de "rupture" (domination) dans les relations entre la France et ses anciennes colonies.

Chapitre 10 : La Francophonie : rayonnement ou impérialisme culturel ?

1- Objectif du chapitre :

-Examiner les fondements et les objectifs de la Francophonie institutionnelle.

-Analyser les critiques postcoloniales de la Francophonie.

2- Plan du cours :

1.Introduction

2.La Francophonie : fondements, espaces et acteurs

3.La Francophonie comme espace de rayonnement culturel

4.Les critiques : soft power ou impérialisme culturel ?

5.Conclusion

3- Contenu du cours :

I. Introduction :

La Francophonie est un espace linguistique, culturel, politique et économique qui regroupe des pays unis par l'usage du français. Cependant, ce concept est ambigu : pour certains, il s'agit d'un outil de coopération, de dialogue et de partage ; pour d'autres, il représente une forme d'impérialisme culturel qui prolonge l'influence française au-delà de la période coloniale.

Ce cours examine les fondements de la Francophonie, ses dimensions culturelles et géopolitiques, ainsi que les critiques qu'elle suscite dans les contextes postcoloniaux.

II- La Francophonie : fondements, espaces et acteurs :

1-La Francophonie linguistique

La notion de Francophonie commence par la langue :

-Le français est parlé par environ 321 millions de personnes réparties sur les cinq continents.

-Il concerne des locuteurs natifs, des bilingues, des apprenants, et des utilisateurs professionnels.

On distingue différentes variétés du français :

-Français africain, riche d'apports locaux (ex : ivoirismes) ;

-Français maghrébin, influencé par l'arabe dialectal et le tamazight ;

-Français québécois, avec ses particularités phonétiques et lexicales ;

-Français créole, belge, suisse…

*La Francophonie linguistique est donc plurielle et en constant renouvellement.

2-La Francophonie institutionnelle

-La Francophonie n'est pas qu'une langue : c'est un ensemble d'institutions :

-OIF (Organisation Internationale de la Francophonie) créée en 1970.

Objectifs :

-Promouvoir la langue française .

-Encourager la coopération éducative .

-Défendre la diversité culturelle mondiale .

-Soutenir la démocratie, les droits humains, la paix .

-Favoriser les échanges économiques entre pays membres.

L'OIF regroupe aujourd'hui 88 États et gouvernements, dont certains ne sont pas francophones mais observateurs (ex : Qatar, Serbie).

Elle organise des Sommets francophones, des programmes éducatifs (TV5Monde, AUF, bourses universitaires), des festivals culturels.

3- Communauté culturelle plurielle

La Francophonie est un espace d'échange où :

-Les cultures locales s'expriment en français sans perdre leur identité.

-Les écrivains africains, caribéens ou maghrébins utilisent le français pour parler de leurs expériences (ex : Ahmadou Kourouma, Assia Djebar, Patrick Chamoiseau).

-Le cinéma francophone connaît un essor notable (Maghreb, Afrique noire, Québec).

-Les identités francophones se construisent dans la diversité, et non dans l'uniformité.

III- La Francophonie comme espace de rayonnement culturel

1- Diffusion internationale du français

La France utilise des dispositifs multiples pour favoriser la diffusion du français :

-Instituts français, lycées français à l'étranger, alliances françaises.

-Programmes de formation de professeurs dans les pays partenaires.

-Coopérations universitaires (ex : AUF : Agence Universitaire de la Francophonie).

-Influence diplomatique : le français reste une langue officielle à l'ONU et à l'UE.

Ce rayonnement est également assuré par la production culturelle francophone :

-Cinéma, littérature, philosophie, sciences humaines.

-Festivals, prix littéraires, conférences internationales.

-Musique francophone moderne (rap, slam, pop).

2-Coopération éducative

L'un des piliers de la Francophonie est l'éducation :

-Création de programmes bilingues dans plusieurs pays africains et arabes.

-Envoi d'experts francophones pour moderniser les systèmes scolaires.

-Soutien à la formation d'enseignants (ex : CNF – campus numériques francophones).

-Mise en place de diplômes reconnus internationalement (DELF, DALF).

-Collaboration dans les domaines universitaires : doubles diplômes, thèses en cotutelle.

Cette coopération favorise la circulation des idées, des savoirs et des étudiants.

3-Dialogue interculturel

La Francophonie favorise :

-Le dialogue entre les cultures dans un cadre linguistique commun.

-La circulation des œuvres littéraires, théâtrales, cinématographiques.

-La construction d'un espace où les pays du Sud sont représentés et valorisés.

-Le mélange de traditions locales et du français, donnant naissance à des créations hybrides :le slam africain (Marc Alexandre Oho Bambe),le roman francophone maghrébin, et le cinéma québécois.

Dans ce sens, la Francophonie est également un outil de lutte contre l'uniformisation culturelle mondiale dominée par l'anglais.

IV- Les critiques : soft power ou impérialisme culturel ?

1-Héritage colonial

Pour certains penseurs postcoloniaux :

-La Francophonie prolonge une logique de domination.

-Elle reproduit une hiérarchie entre la France (centre) et les autres pays (périphérie).

-Le français a été imposé au détriment des langues locales, et continue parfois d'être privilégié au détriment du patrimoine linguistique national.

-Certaines coopérations éducatives sont perçues comme des formes de contrôle idéologique.

2-Soft power francophone

La Francophonie est également un outil de géopolitique :

-Les institutions francophones permettent à la France d'exercer une influence diplomatique.

-Le français donne accès à un réseau international contrôlé en partie par Paris et Québec.

-TV5Monde diffuse la culture francophone dans 200 pays : outil de rayonnement mais aussi de sélection culturelle.

-Certains programmes d'aide sont critiqués comme « conditionnés » à des intérêts français.

3-Concurrence des langues locales et tensions internes

Dans certains pays :

-Le français est accusé d'empêcher l'essor des langues nationales (wolof, swahili, …).

-Des débats politiques opposent partisans du bilinguisme et défenseurs de l'identité linguistique nationale.

Exemple :

-Au Maghreb, mouvement d'arabisation.

-En Afrique noire : volonté de donner plus de place au swahili ou au bambara.

-Au Rwanda : remplacement du français par l'anglais dans l'école.

La Francophonie apparaît alors comme un espace contesté, parfois perçu comme une menace pour les identités linguistiques locales.

V-Conclusion :

Entre rayonnement et influence, coopération et domination, la Francophonie est un espace complexe. Elle permet l'ouverture culturelle, la circulation des savoirs et la valorisation d'identités diverses. Mais elle porte aussi l'héritage colonial et suscite des critiques sur sa nature géopolitique.

Comprendre la Francophonie, c'est donc analyser la tension permanente entre partage linguistique et enjeux de pouvoir, entre diversité culturelle et rivalité avec l'anglais, entre coopération et mémoire coloniale.

4- Activités pratiques :

Table ronde : La Francophonie est-elle un outil de coopération ou de domination ? Divisez la classe en deux groupes pour défendre les deux thèses.

Chapitre 11 : Le français face à l'anglais dans le monde : rivalité linguistique et géopolitique

1- Objectif du chapitre :

-Saisir les enjeux géopolitiques de la rivalité linguistique entre le français et l'anglais.

2- Plan du cours :

1.Introduction

2.L'anglais : causes d'une domination mondiale

3.Les atouts et forces du français dans le monde

4.Les terrains de rivalité

5.Stratégies de défense et dynamiques régionales

6.Conclusion

3- Contenu du cours :

I-Introduction: un enjeu linguistique, culturel et géopolitique

La relation entre le français et l'anglais constitue l'un des phénomènes les plus structurants de l'histoire linguistique moderne. Loin d'être une simple concurrence de langues, elle reflète des rapports de force internationaux, la mondialisation économique, les stratégies culturelles des États, ainsi que des représentations sociales liées au prestige, à l'identité et à l'utilité.

1-Une concurrence qui dépasse la dimension linguistique

-Le statut d'une langue est aussi politique : il exprime la puissance d'un État ou d'un bloc géopolitique.

-Le choix d'une langue dans les organisations internationales ou dans l'enseignement supérieur traduit des enjeux stratégiques.

-Les langues sont des instruments d'influence (« soft power »).

2-Deux langues historiquement internationales

-Depuis le XVII^{e} siècle, le français a été la langue de la diplomatie, des élites, de la science et de la littérature.

-Au XX^{e} siècle, l'anglais est devenu langue dominante de la science, de l'économie et des communications mondiales.

II- L'anglais : causes d'une domination mondiale

1- Héritage de l'Empire britannique

-Importation de l'anglais dans les colonies (Inde, Afrique de l'Est, Amérique du Nord, Australie).

-L'anglais devient langue d'administration et d'enseignement.

-Les élites formées en anglais perpétuent son usage après les indépendances.

2- Puissance américaine depuis 1945

-Première puissance économique, militaire et médiatique.

-Influence du cinéma, de la musique, des universités, des technologies américaines.

-Domination des réseaux sociaux et d'Internet.

3- Langue de la science et de la technologie

-80–90 % des publications scientifiques en anglais.

-Conférences, revues, brevets principalement en anglais.=> Les chercheurs et les universités s'anglicisent.

4- Langue de la mondialisation

-Langue du commerce international et des multinationales.

-Aviation, transport maritime, marketing : anglais obligatoire.

-Forte présence dans les organisations internationales (OTAN, FMI, OMC).

III- Les atouts et forces du français dans le monde

1- Une langue institutionnelle et diplomatique

-Langue officielle ou de travail à l'ONU, l'UE, l'UNESCO, la Cour internationale de Justice, l'Union africaine.

-Tradition diplomatique française reconnue.

2- Une démographie favorable

-321 millions de francophones, majoritairement en Afrique.

-Croissance prévue : 700 millions en 2050.

-Le français devient une langue de jeunesse.

3-Un prestige culturel

-Littérature, philosophie, cinéma, arts, gastronomie.

-Image de sophistication et d'ouverture culturelle.

4- Réseaux francophones structurés

-Alliances françaises, Instituts français, écoles francophones.

-Programmes éducatifs et coopération linguistique.

IV-Les terrains de rivalité entre le français et l'anglais

1-Institutions internationales

-L'anglais domine l'oral dans de nombreuses organisations.

-Recul du français au sein de l'Union européenne.

-Risque d'un monolinguisme institutionnel anglais.

2-Universités et recherche

-Multiplication des Masters en anglais en Europe.

-Pression pour publier en anglais pour être visible scientifiquement.

3-Espaces numériques

-Internet très majoritairement anglophone.

-IA, réseaux sociaux et logiciels dominés par les géants américains.=> Faible visibilité du français sur le Web.

4- Monde économique

-Anglais exigé dans le recrutement.

-Langue de travail des multinationales.

-Terminologie technique essentiellement anglaise.

V- Stratégies de défense et de rayonnement du français

1- Action de la Francophonie (OIF)

-Soutien à l'éducation, formation des enseignants.

-Programmes culturels, scientifiques, artistiques.

-Partenariats en Afrique et au Moyen-Orient.

2-Promotion du multilinguisme

-Plaidoyer européen pour des institutions réellement plurilingues.

-Défense de la traduction et de l'interprétation.

3- Francophonie économique

-Réseaux d'entreprises francophones.

-Coopérations entre pays d'Afrique francophone.=> Le français comme langue d'affaires émergente.

4-Investissement dans le numérique

-Développement de contenus francophones (MOOC, plateformes, IA).

-Soutien à la création en ligne (médiathèques numériques, podcasts, chaînes éducatives).

VI-Dynamiques régionales

1-Afrique

-Expansion du français dans l'enseignement.

-Concurrence de l'anglais dans certains pays (Rwanda).

-Influence des voisins anglophones (Nigeria, Kenya).

2- Maghreb

-Bilinguisme arabe/français bien établi.

-L’anglais progresse dans les sciences et les technologies.

-Débat identitaire et politique autour des langues.

3-Europe

-Brexit : poids politique accru du français mais usage limité.

-Anglicisation de l’enseignement supérieur.

4- Amérique du Nord

-Québec : défense active du français .

-Restes de communautés francophones au Canada et en Louisiane.

VII- Conclusion

La rivalité entre le français et l’anglais est l’une des grandes dynamiques linguistiques contemporaines.

L’anglais domine la mondialisation, la science et le numérique.

Le français reste influent grâce à son histoire, son prestige et surtout la démographie africaine.

L’avenir semble aller vers :un multilinguisme mondial,une cohabitation des langues, et un renforcement du français dans de nouveaux espaces, notamment l’Afrique et le numérique.

4- Activités pratiques :

Question de synthèse : Quels sont les principaux atouts du français face à l'hégémonie de l'anglais aujourd'hui ?

SEMESTRE 2 : DE L'ANTICOLONIAL À L'INTERCULTUREL

« Après avoir consacré le premier semestre aux luttes anticoloniales, ce semestre s'inscrit dans une dynamique de continuité et de dépassement. Il s'agit de comprendre ce que deviennent les sociétés après la fin formelle de la domination coloniale, passant d'une logique de résistance à une pensée de l'interculturel, centrée sur la rencontre et la reconnaissance de l'altérité. »

Chapitre 12 : Autour de la notion de culture dans le cadre postcolonial

1- Objectif du chapitre :

-Dépasser la logique anticoloniale pour penser l'interculturel.

-Appréhender les concepts d'acculturation, d'enculturation et de métissage.

2- Plan du cours :

1.Introduction

2.Culture et langue

3.Culture et altérité

4.Acculturation coloniale et enculturation postcoloniale

5.Culture et identité : assimilation et résistance

6.Culture, métissage et interculturel

7.Conclusion

3- Contenu du cours :

I-Introduction

La notion de culture constitue un concept fondamental pour comprendre les sociétés postcoloniales. Elle renvoie à l'ensemble des pratiques, des représentations, des valeurs, des langues et des systèmes symboliques à travers lesquels les sociétés se pensent et s'organisent. Dans le contexte postcolonial, la culture devient un espace de tensions, marqué à la fois par l'héritage de la domination coloniale et par les dynamiques de résistance, de réappropriation et de recomposition identitaire. Ce cours propose une analyse approfondie de la notion de culture dans le cadre postcolonial, en mettant en lumière ses liens avec la langue, l'altérité, l'identité et l'interculturel.

II- Culture et langue

La langue est l'un des piliers essentiels de la culture. Elle ne constitue pas seulement un moyen de communication, mais aussi un vecteur de pensée, de mémoire et de transmission des valeurs culturelles. En contexte colonial, la langue du colonisateur a été imposée comme langue de pouvoir, d'administration et de savoir, marginalisant ou dévalorisant les langues locales.

Cette imposition linguistique a entraîné une forme de domination symbolique, comme l'a montré Frantz Fanon, pour qui la langue du colonisateur devient un instrument d'aliénation culturelle. Cependant, dans les sociétés postcoloniales, la langue héritée de la colonisation est également devenue un outil d'expression intellectuelle et artistique. Le bilinguisme et le plurilinguisme sont ainsi des réalités centrales, donnant lieu à des formes d'hybridité linguistique et culturelle.

III-Culture et altérité

La colonisation a produit une construction idéologique de l'Autre fondée sur la hiérarchisation culturelle. Le colonisé a été représenté comme inférieur, archaïque ou incapable de produire une culture légitime. Cette altérisation a servi à justifier la domination coloniale.

Les études postcoloniales s'attachent à déconstruire ces représentations et à repenser l'altérité comme une relation fondée sur la reconnaissance et le respect. Penser la culture dans une perspective postcoloniale implique donc de questionner les discours dominants et de valoriser la pluralité des expériences culturelles.

IV. Acculturation coloniale et enculturation postcoloniale

L'acculturation coloniale désigne le processus par lequel les populations colonisées ont été contraintes d'adopter les normes culturelles, linguistiques et éducatives du colonisateur. Ce processus a souvent entraîné une rupture avec les traditions locales et une perte de repères culturels.

En contexte postcolonial, l'enculturation renvoie à la réappropriation et à la transmission des référents culturels propres à chaque société. Il ne s'agit pas d'un simple retour au passé, mais d'une reconstruction dynamique, intégrant à la fois les héritages précoloniaux, coloniaux et contemporains.

V- Culture et identité : assimilation et résistance

Les politiques coloniales ont souvent visé l'assimilation culturelle, cherchant à transformer le colonisé en sujet conforme aux normes du colonisateur. Toutefois, cette assimilation n'a jamais été totale. Les cultures dominées ont développé des stratégies de résistance, notamment à travers les pratiques religieuses, les traditions orales, la littérature et les arts.

L'identité postcoloniale se construit ainsi dans une tension permanente entre assimilation et résistance. Elle est marquée par une quête de reconnaissance et par la volonté de réaffirmer une identité culturelle propre.

VI- Culture, métissage et interculturel

Le métissage culturel est une caractéristique majeure des sociétés postcoloniales. Il résulte des contacts prolongés entre différentes cultures et se manifeste par des formes hybrides dans la langue, les arts et les pratiques sociales. Contrairement à une vision négative du métissage, l'approche interculturelle le considère comme une richesse et une source de créativité.

L'interculturel permet de penser la culture comme un espace de dialogue et de co-construction, dépassant les oppositions héritées de la période coloniale. Il invite à promouvoir des relations culturelles fondées sur l'échange, la compréhension mutuelle et le respect de la diversité.

VII-Conclusion

La notion de culture dans le cadre postcolonial ne peut être appréhendée de manière statique. Elle est le produit d'une histoire complexe, marquée par la domination, la résistance et la transformation. L'approche interculturelle offre un cadre analytique pertinent pour comprendre ces dynamiques et pour envisager des formes de coexistence culturelle plus justes et inclusives.

4- Activités pratiques :

Exercice de définition : Expliquez clairement la différence entre "acculturation coloniale" et "enculturation postcoloniale" en donnant un exemple.

Chapitre 13 : La pluralité culturelle : modèles et crise

1- Objectif du chapitre :

-Comparer le modèle multiculturaliste canadien et le modèle républicain français.

-Comprendre la crise du modèle d'intégration français.

2- Plan du cours :

1.Introduction

2.Le modèle canadien (et québécois)

3.Le modèle français

4.La crise du modèle français

5. Différence entre le modèle canadien (ou québécois) et le modèle français:

6.Conclusion

3- Contenu du cours :

I-Introduction

Dans le prolongement de la réflexion sur la culture dans le cadre postcolonial, il est nécessaire d'examiner la manière dont les sociétés contemporaines gèrent la diversité culturelle. Les migrations internationales, la mondialisation et l'héritage colonial ont contribué à transformer de nombreuses sociétés en espaces pluriculturels, où coexistent différentes langues, traditions et identités.

La pluralité culturelle renvoie à la présence, au sein d'une même société, de groupes culturels différents qui interagissent dans l'espace social, politique et symbolique. Elle pose des questions fondamentales : comment organiser la coexistence des cultures ? faut-il favoriser l'intégration, l'assimilation ou la reconnaissance des différences ?

Plusieurs modèles ont été proposés pour gérer cette diversité. Parmi les plus étudiés figurent le modèle canadien (et québécois) et le modèle français. Ces deux approches illustrent deux conceptions différentes du rapport entre culture, citoyenneté et identité.

II- Le modèle canadien (et québécois)

Le Canada est souvent présenté comme l'un des exemples les plus emblématiques de politique multiculturaliste. Dès les années 1970, le gouvernement canadien a reconnu officiellement la diversité culturelle comme une richesse pour la société.

En 1971, le Canada adopte la première politique officielle de multiculturalisme, qui reconnaît la contribution des différentes communautés culturelles à la société canadienne. Cette orientation sera renforcée par la Loi sur le multiculturalisme canadien de 1988, qui affirme que la diversité culturelle constitue un élément fondamental de l'identité nationale.

Dans ce modèle, l'État reconnaît le droit des groupes culturels à préserver leurs traditions, leurs langues et leurs pratiques culturelles, tout en participant pleinement à la vie politique et sociale du pays.

Ainsi, la pluralité culturelle n'est pas considérée comme un problème, mais comme une source d'enrichissement collectif.

***Le cas particulier du Québec**

La situation du Québec est particulière, car cette province possède une identité culturelle et linguistique forte, fondée sur la langue française et l'histoire de la minorité francophone en Amérique du Nord.

Pour protéger cette identité, le Québec a développé une approche spécifique appelée interculturalisme. Contrairement au multiculturalisme canadien, l'interculturalisme québécois insiste sur l'importance de la langue française comme langue commune et sur la nécessité de favoriser les échanges entre les cultures.

Dans cette perspective, les immigrants sont invités à s'intégrer dans une culture publique commune tout en conservant certains éléments de leur identité culturelle.

Cette approche repose donc sur trois principes :

-la reconnaissance de la diversité culturelle

-l'importance d'une langue commune (le français)

-la promotion du dialogue interculturel

Le modèle québécois est souvent présenté comme une tentative de concilier diversité culturelle et cohésion sociale.

III- Le modèle français

Contrairement au modèle canadien, la France s'appuie sur une tradition politique fondée sur l'universalisme républicain. Dans cette conception, la citoyenneté repose sur l'égalité des individus devant la loi, indépendamment de leur origine culturelle, religieuse ou ethnique.

L'État français ne reconnaît pas officiellement les communautés culturelles. Il considère que tous les citoyens appartiennent à une même communauté politique : la nation française.

Ce modèle privilégie donc l'intégration républicaine, qui repose sur plusieurs principes :

-l'égalité des citoyens

-la laïcité

-l'unité de la nation

-l'adoption des valeurs républicaines

Dans cette perspective, la diversité culturelle est reconnue dans la sphère privée, mais elle ne doit pas remettre en cause l'unité de l'espace public.

La langue française joue également un rôle central dans ce modèle, car elle est considérée comme le principal vecteur de cohésion nationale.

Cette conception a longtemps été présentée comme un moyen efficace d'assurer l'intégration des populations immigrées.

IV- La crise du modèle français

Depuis plusieurs décennies, le modèle français d'intégration est confronté à de nombreuses critiques et à des difficultés croissantes.

Les transformations sociales, les nouvelles vagues migratoires et les revendications identitaires ont mis en évidence certaines limites de l'universalisme républicain.

Plusieurs chercheurs estiment que le refus de reconnaître les différences culturelles peut conduire à invisibiliser certaines formes de discrimination ou d'exclusion.

Par ailleurs, les tensions autour de questions telles que la laïcité, l'identité nationale ou les pratiques religieuses montrent que la gestion de la diversité culturelle constitue un enjeu majeur pour la société française.

Cette situation a conduit certains intellectuels et responsables politiques à appeler à une réflexion sur de nouveaux modèles d'intégration, capables de concilier égalité républicaine et reconnaissance de la diversité culturelle.

Dans ce contexte, les débats sur le multiculturalisme, l'interculturalisme ou le pluralisme culturel occupent une place importante dans la réflexion contemporaine sur la citoyenneté.

V- Différence entre le modèle canadien (ou québécois) et le modèle français:

La différence entre le modèle canadien (ou québécois) et le modèle français concerne principalement la manière de gérer la diversité culturelle dans la société. Les deux modèles reposent sur des conceptions différentes de l'identité nationale, de l'intégration et de la place des cultures dans l'espace public.

1- La conception de la diversité culturelle

Le modèle canadien / québécois

Le Canada adopte une politique de multiculturalisme, qui reconnaît officiellement la diversité culturelle comme une richesse nationale. Les différentes communautés culturelles peuvent conserver leurs traditions, leurs langues et leurs pratiques tout en participant à la vie sociale et politique du pays.

Ainsi, la diversité est valorisée et institutionnalisée.

Le modèle français

La France adopte une conception universaliste et républicaine. L'État ne reconnaît pas officiellement les communautés culturelles. Tous les citoyens sont considérés avant tout comme des individus égaux appartenant à la même nation.

La diversité culturelle est donc moins visible dans l'espace public.

2- La place de l'identité culturelle

Dans le modèle canadien

Les individus peuvent maintenir leur identité culturelle d'origine. L'État encourage la coexistence de différentes cultures dans la société.

Dans le modèle français

L'accent est mis sur l'intégration à la culture nationale. Les différences culturelles peuvent exister dans la sphère privée, mais elles ne doivent pas remettre en cause l'unité de la nation.

3- Le rôle de l'État

Au Canada

L'État reconnaît et soutient la diversité culturelle à travers des politiques publiques (programmes culturels, reconnaissance des minorités, etc.).

En France

L'État défend l'idée d'une citoyenneté commune et indivisible. Il refuse de reconnaître officiellement des communautés culturelles ou ethniques.

4. La langue et la culture communes

Dans le modèle québécois

La langue française constitue le socle de la cohésion sociale, mais la diversité culturelle est encouragée à travers l'interculturalisme.

Dans le modèle français

La langue française est également centrale, mais elle est liée à l'idée d'une culture nationale unique et unificatrice.

5. Résumé comparatif

Modèle canadien / québécois

- Multiculturalisme
- Reconnaissance des cultures
- Diversité valorisée
- Identités multiples acceptées
- Dialogue interculturel

Modèle français

- Universalisme républicain
- Priorité à l'unité nationale
- Diversité moins institutionnalisée

- Intégration à une identité commune

- Assimilation / intégration républicaine

VI-Conclusion

L'étude comparative des modèles canadien et français met en évidence deux approches distinctes de la gestion de la diversité culturelle. Le modèle canadien, fondé sur le multiculturalisme, valorise la reconnaissance et la préservation des différences culturelles au sein de la société. Il considère la diversité comme une richesse et encourage les groupes culturels à maintenir leurs spécificités tout en participant à la vie nationale.

À l'inverse, le modèle français repose sur l'universalisme républicain et privilégie l'intégration des individus autour de valeurs communes telles que l'égalité, la citoyenneté et la laïcité. Son objectif principal est de préserver l'unité nationale en favorisant l'adhésion à une culture commune plutôt que la mise en avant des appartenances culturelles particulières.

Malgré leurs différences, ces deux modèles sont aujourd'hui confrontés aux défis de la mondialisation, des migrations et de la diversification croissante des sociétés. Ces évolutions les amènent à repenser leurs modes d'intégration afin de promouvoir une coexistence harmonieuse fondée sur le dialogue interculturel, la reconnaissance mutuelle et le respect de la diversité culturelle. Ainsi, si le Canada privilégie la valorisation de la pluralité culturelle et si la France met l'accent sur la cohésion nationale, les deux cherchent à construire une société inclusive capable de répondre aux réalités contemporaines.

4- Activités pratiques :

Tableau comparatif : Réalisez un tableau résumant les différences entre le modèle canadien/québécois et le modèle français selon 3 critères : conception de la diversité, rôle de l'État, place de la langue.

Chapitre 14 : La pensée antillaise : Créolité et Antillanité

1- Objectif du chapitre :

-Étudier les concepts de Créolité (Chamoiseau, Confiant) et d'Antillanité (Glissant).

-Comprendre l'identité comme une construction métissée et relationnelle.

2- Plan du cours :

1.Introduction générale

2.Contexte historique et culturel des Antilles

3.La créolité : une identité fondée sur le métissage

4.L'antillanité : une identité en mouvement

5.Créolité et antillanité : convergences et différences

6.Conclusion

3- Contenu du cours :

I-Introduction

Dans la continuité des réflexions sur la culture dans le cadre postcolonial et sur la pluralité culturelle, il est nécessaire d'examiner des espaces spécifiques où les questions d'identité, de langue et de culture ont pris une forme particulièrement complexe. Les Antilles constituent un terrain privilégié pour cette analyse.

Marquées par l'esclavage, la colonisation et le déracinement, les sociétés antillaises ont développé une pensée originale qui interroge profondément les notions d'identité culturelle, de mémoire et d'appartenance. Contrairement aux modèles fondés sur une origine unique, la pensée antillaise met en avant une identité construite dans la rupture, le mélange et la pluralité.

Deux concepts majeurs structurent cette réflexion :

*la créolité, élaborée par Patrick Chamoiseau et Raphaël Confiant

*l'antillanité, développée par Édouard Glissant

Ces deux approches permettent de repenser la culture comme une réalité complexe et en constante transformation.

II- Contexte historique et culturel des Antilles

Les sociétés antillaises sont issues d'un processus historique marqué par :

*la traite négrière

*l'esclavage

*la colonisation européenne

*le déplacement forcé des populations africaines

Ce contexte a engendré une rupture profonde avec les cultures d'origine. Les populations déportées ont dû reconstruire de nouvelles formes culturelles dans un environnement imposé.

Contrairement à d'autres sociétés, les Antilles ne reposent pas sur une continuité historique stable, mais sur une recomposition permanente.

Cette situation donne naissance à :

*une culture métissée

*une identité plurielle

*une mémoire fragmentée

II- La créolité : une identité fondée sur le métissage

La notion de créolité apparaît à la fin des années 1980 avec l'ouvrage Éloge de la créolité, écrit par Patrick Chamoiseau, Raphaël Confiant et Jean Bernabé. Elle constitue une prise de position contre deux tendances :

*l'assimilation à la culture française

*la négritude, jugée insuffisante pour rendre compte du métissage antillais

1- Définition de la créolité

La créolité désigne une identité construite à partir :

*du mélange des cultures

*de la diversité des influences

*de la pluralité linguistique

Elle affirme que l'identité antillaise est irréductible à une seule origine.

2- La langue créole comme fondement culturel

La créolité accorde une place essentielle à la langue créole :

*elle est longtemps marginalisée par le système colonial

*elle devient un outil d'expression littéraire

*elle incarne la mémoire et l'expérience collective

La valorisation du créole participe à une réhabilitation culturelle.

3- Enjeux de la créolité

*Affirmer une identité propre

*Valoriser les cultures dominées

*Rompre avec la hiérarchie coloniale

III- L'antillanité : une identité en mouvement

Édouard Glissant développe le concept d'antillanité, qui propose une approche plus large et plus dynamique de l'identité.

1- Définition de l'antillanité

L'antillanité désigne une identité caractérisée par :

*la diversité culturelle

*le métissage

*la complexité des influences

Elle ne se limite pas à une affirmation identitaire, mais insiste sur la dynamique des cultures.

2- Une identité relationnelle

Pour Glissant, l'identité antillaise est fondamentalement :

*ouverte

*en construction

*en interaction

Elle ne peut être pensée de manière fixe ou fermée.

3- La critique des identités fixes

Glissant critique les conceptions rigides de l'identité :

*refus des identités fermées

*rejet des modèles homogènes

*valorisation de la complexité

L'identité devient une réalité multiple et évolutive.

IV- Créolité et antillanité : convergences et différences

1-Convergences

*valorisation du métissage

*rejet de l'assimilation

*critique de l'identité unique

*importance de l'histoire coloniale

2-Différences

Créolité	**Antillanité**
-Affirmation identitaire	-Approche plus théorique
-Insistance sur la culture créole	-Insistance sur la dynamique des cultures
-Valorisation linguistique	-Réflexion philosophique sur l'identité

V-Conclusion

La pensée antillaise constitue une contribution majeure à la réflexion sur les sociétés postcoloniales. À travers les concepts de créolité et d'antillanité, elle permet de repenser l'identité comme une réalité complexe, plurielle et en constante transformation.

Elle met en évidence que la culture n'est pas une essence fixe, mais une construction historique marquée par le mélange, la rupture et la recomposition.

4- Activités pratiques :

Analyse : En quoi la Créolité complète-t-elle ou s'oppose-t-elle à la Négritude étudiée au semestre 1 ?

Chapitre 15 : La littérature-monde ou la fin de la francophonie ?

1- Objectif du chapitre :

-Appréhender le manifeste de la littérature-monde (2007).

-Comprendre la critique de la hiérarchie littéraire francophone.

2- Plan du cours :

1.Introduction

2.Contexte d'émergence de la littérature-monde

3.Les signataires du Manifeste (2007)

4.La critique de la francophonie

5.Le monde comme centre

6.Enjeux et limites de la littérature-monde

7-Conclusion

3- Contenu du cours :

I-Introduction

Après avoir étudié la culture dans le cadre postcolonial (Cours 01), la pluralité culturelle (Cours 02) et la pensée antillaise (Cours 03), il convient d'aborder une question centrale dans le champ littéraire contemporain : celle de la littérature-monde en français.

Cette notion émerge au début du XXI^{e} siècle dans un contexte de mondialisation, de circulation accrue des textes et de remise en question des catégories héritées de l'histoire coloniale, notamment celle de la francophonie.

Le débat est lancé en 2007 avec la publication d'un manifeste collectif intitulé Pour une littérature-monde en français, signé par plusieurs écrivains. Ce texte propose de repenser la littérature en langue française en dépassant les frontières nationales et les hiérarchies culturelles.

II-Contexte d'émergence de la littérature-monde

La notion de littérature-monde apparaît dans un contexte marqué par :

*la mondialisation culturelle

*la circulation transnationale des œuvres littéraires

*la remise en cause des centres culturels traditionnels

*la critique des catégories héritées du colonialisme

Traditionnellement, la littérature en langue française était organisée selon une hiérarchie :

*centre : la France

*périphéries : les littératures dites « francophones »

Cette distinction a été critiquée, car elle maintient une forme de domination symbolique.

III- Les signataires du Manifeste (2007)

Le manifeste Pour une littérature-monde en français est publié en 2007 dans le journal Le Monde. Il est signé par 44 écrivains issus de différents horizons.Parmi les plus connus, on peut citer :

*Michel Le Bris

*Jean-Marie Gustave Le Clézio

*Alain Mabanckou

*Amin Maalouf

*Maryse Condé

*Édouard Glissant….

1- Objectifs du manifeste

Les auteurs dénoncent :

*la séparation entre « littérature française » et « littérature francophone »

*la centralité de la France comme référence culturelle unique

*la marginalisation des écrivains non hexagonaux

Ils proposent :

*une littérature en français ouverte sur le monde

*une égalité entre tous les écrivains de langue française

*la fin des hiérarchies culturelles

IV- La critique de la francophonie

Le manifeste remet en question la notion de francophonie, considérée par certains comme problématique.

1- La francophonie comme héritage colonial

*elle distingue entre « littérature française » et « littérature francophone »

*elle maintient une hiérarchie implicite

*elle renvoie à une organisation héritée de la colonisation

Certains auteurs considèrent que la francophonie enferme les écrivains dans une catégorie périphérique.

2- Une catégorie contestée

Pour les signataires du manifeste :

*il n'existe pas deux littératures (française / francophone)

*il existe une seule littérature en langue française

*cette littérature est plurielle et mondiale

V- Le monde comme centre

L'une des idées centrales du manifeste est la notion de « monde comme centre ».

1- Définition

Cette expression signifie que :

*il n'existe plus de centre unique (comme Paris)

*la création littéraire est décentralisée

*tous les espaces peuvent devenir des lieux de production culturelle

2- Une nouvelle géographie littéraire

La littérature en français devient :

*transnationale

*plurielle

*décentrée

Les écrivains peuvent écrire depuis :l'Afrique, les Caraïbes, le Maghreb, l'Europe, sans être considérés comme périphériques.

3- Conséquences

*remise en cause de la domination culturelle

*reconnaissance de la diversité des expériences

*valorisation des identités multiples

V- Enjeux et limites de la littérature-monde

1- Les apports

*dépassement des hiérarchies coloniales

*reconnaissance de la diversité culturelle

*ouverture à une littérature globale

2- Les critiques

Certains chercheurs soulignent que :

*la notion reste floue

*les inégalités entre centres et périphéries persistent

*le marché éditorial continue de privilégier certains espaces

VI-Conclusion

La notion de littérature-monde marque une étape importante dans l'évolution de la pensée postcoloniale. Elle propose de repenser la littérature en langue française comme un espace ouvert, pluriel et décentré.

Toutefois, elle ne met pas totalement fin aux rapports de pouvoir hérités de l'histoire coloniale. Elle invite plutôt à une réflexion critique sur la place des langues, des cultures et des identités dans un monde globalisé.

4- Activités pratiques :

Question d'argumentation : Expliquez pourquoi les auteurs du manifeste de 2007 considèrent le terme "francophone" comme limitatif. Que signifie l'expression "Le monde comme centre" ?

Activités d'application et de synthèse

Ces exercices transversaux ont pour objectif de vérifier l'assimilation des concepts clés du module et de stimuler la réflexion critique des étudiants. Ils couvrent l'ensemble du programme, allant des luttes anticoloniales aux dynamiques interculturelles contemporaines. Sur le plan pratique, ces exercices peuvent être utilisés lors des séances de Travaux Dirigés (TD) pour lancer des débats, ou proposés en autonomie aux étudiants pour la préparation de l'examen final.

Exercice 1 : QCM (Questions à Choix Multiples) - Vérification des connaissances

Cochez la ou les bonnes réponses pour chaque question.

Quel mouvement culturel afro-américain des années 1920 a directement influencé la naissance de la Négritude ?

a) Le Panafricanisme

b) La Négro-renaissance (Harlem Renaissance)

c) La Créolité

d) Le postcolonialisme

Selon Frantz Fanon dans Les Damnés de la Terre, la décolonisation est inévitablement violente car :

a) Le colonisé est naturellement violent.

b) Le système colonial lui-même est fondé sur la force et la violence.

c) La langue du colonisateur oblige à la révolte.

d) Les intellectuels refusent le dialogue.

Quelle est la différence fondamentale entre le modèle français et le modèle canadien (multiculturalisme) ?

a) Le Canada refuse l'immigration tandis que la France l'encourage.

b) La France reconnaît officiellement les communautés culturelles, contrairement au Canada.

c) Le Canada valorise et institutionnalise la diversité, tandis que la France privilégie l'universalisme républicain et l'intégration.

d) Il n'y a aucune différence, les deux modèles sont identiques.

L'expression *« Le monde comme centre »* provient du manifeste de la littérature-monde (2007). Elle signifie que :

a) Paris n'est plus l'unique centre de validation littéraire francophone.

b) Les écrivains ne doivent écrire que sur la mondialisation.

c) La littérature francophone est supérieure à la littérature anglophone.

d) La langue française doit remplacer les langues locales.

Exercice 2 : Vrai ou Faux ? Justifiez brièvement vos réponses.

1.La Négritude de Senghor et Césaire prônait un retour en arrière et le refus absolu de la modernité. (V / F)

2.Le néocolonialisme désigne uniquement la présence militaire d'une ancienne puissance coloniale. (V / F)

3.L'Antillanité d'Édouard Glissant conçoit l'identité comme fixe et fermée pour préserver la culture. (V / F)

4.La déclaration du 1er novembre 1954 n'a eu d'impact que sur le territoire algérien, sans influence sur le reste de l'empire colonial français. (V / F)

Exercice 3 : Association de concepts et d'auteurs

Reliez chaque concept à son auteur/théoricien principal et expliquez brièvement l'idée maîtresse (en une phrase).

Auteurs / Figures	**Concepts à associer**	**Explication brève**
1. Aimé Césaire	A. Néocolonialisme	
2. Édouard Glissant	B. Aliénation coloniale / Désaliénation	
3. Kwame Nkrumah	C. Créolité	
4. Frantz Fanon	D. Discours sur le colonialisme	
5. Patrick Chamoiseau	E. Antillanité / Relation	

Exercice 4 : Analyse de texte

Lisez attentivement l'extrait ci-dessous, puis répondez aux questions.

« La colonisation travaille à déciviliser le colonisateur, à l'abrutir au sens propre du mot, à le dégrader, à le réveiller chez lui des instincts enfouis, la covetousness, la violence, la haine raciale, le relativisme moral. [...] Une civilisation qui s'avère incapable de résoudre les problèmes que suscite son fonctionnement est une civilisation décadente. »— Aimé Césaire, *Discours sur le colonialisme (1950)*

1-Contextualisation : Dans quel courant de pensée s'inscrit cet extrait et quel était son objectif principal ? (Référez-vous au Chapitre 4).

2-Analyse : Comment Césaire renverse-t-il le discours colonial de la "mission civilisatrice" ?

3-Mise en relation : En quoi cette dénonciation de la "violence coloniale" rejoint-elle l'analyse psychologique et politique faite par Frantz Fanon dans ses œuvres ? (Chapitre 5).

Exercice 5 : Étude de cas / Mise en situation interculturelle

En vous basant sur les chapitres 12, 13 et 14, rédigez un court paragraphe (10 à 15 lignes) pour répondre à la situation suivante :

Un groupe d'étudiants algériens participe à un séminaire international au Canada. Lors d'un débat, un étudiant québécois explique que son pays a adopté "l'interculturalisme" pour gérer la diversité, tandis qu'un étudiant français défend "l'universalisme républicain" et la laïcité.

En tant qu'étudiant issu d'un pays postcolonial (l'Algérie), comment analysez-vous ces deux approches (modèle canadien vs modèle français) face à la pluralité culturelle ? Quelles seraient vos arguments pour promouvoir un véritable "dialogue interculturel" plutôt qu'une simple coexistence (multiculturalisme) ou une assimilation ?

Exercice 6 : Sujets de réflexion (Préparation à l'examen final)

Choisissez UN des deux sujets suivants et rédigez une introduction (amorce, problématique, annonce du plan) ainsi qu'un plan détaillé.

Sujet 1 :

« De la lutte pour la souveraineté politique aux défis du métissage culturel : analysez l'évolution des revendications identitaires dans le monde postcolonial de 1950 à nos jours. »

Sujet 2 :

« La langue française est-elle, dans le contexte postcolonial, un outil de domination néocoloniale ou un pont pour le dialogue interculturel et la littérature-monde ? »

Conclusion générale

À travers ce module annuel, nous avons entrepris d'explorer les dynamiques historiques, culturelles et interculturelles qui ont façonné le monde postcolonial. Le premier semestre a mis en lumière la violence du système colonial et la puissance des luttes anticoloniales, portées par des intellectuels et artistes de la trempe de Césaire, Senghor, Fanon ou encore les militants du 1er Novembre 1954. Nous avons vu comment la quête de souveraineté politique s'accompagnait d'une reconquête identitaire et linguistique, tout en laissant place à de nouveaux rapports de force (néocolonialisme, Francophonie).

Le second semestre nous a permis de dépasser la logique de confrontation pour aborder la complexité du monde postcolonial. L'étude de la pluralité culturelle, de la pensée antillaise et de la littérature-monde a montré que les identités contemporaines sont en constante recomposition. L'interculturel n'apparaît plus seulement comme une coexistence, mais comme un dialogue dynamique, un métissage assumé où "le monde devient centre".

Nous espérons que ce polycopié fournira aux étudiants les clés conceptuelles nécessaires pour analyser les enjeux du vivre-ensemble dans un monde globalisé, et les aidera à développer une réflexion critique sur la diversité culturelle et les héritages historiques.

Références bibliographiques

-Ageron, Charles-Robert. *Histoire de l'Algérie contemporaine (1830–1962).* Paris : Presses Universitaires de France, 1990.

-Amin, Samir. *Le néocolonialisme en Afrique.* Dakar : CODESRIA, 1980.

-Amrane, Djamila. *Les femmes algériennes dans la guerre*. Paris : Plon, 1991.

-Anderson, Mark. *Léon-Gontran Damas: The Rebellious Spirit of the Négritude Movement*. New York : Peter Lang, 1997.

-Bayart, Jean-François. *L'État en Afrique : La politique du ventre*. Paris : Fayard, 1989.

-Bernabé, Jean, Patrick Chamoiseau, Raphaël Confiant. *Éloge de la créolité*. Paris : Gallimard, 1989.

-Bhabha, Homi K. *Les lieux de la culture*. Paris : Payot, 2007.

-Bouchard, Gérard. *L'Interculturalisme : Un point de vue québécois*. Montréal : Boréal, 2011.

-Césaire, Aimé. *Cahier d'un retour au pays natal*. Paris : Présence Africaine, 1939.

-Césaire, Aimé. *Discours sur le colonialisme.* Paris : Présence Africaine, 1950.

-Chomsky, Noam. *Hégémonie ou survie : La quête de domination globale de l'Amérique*. Paris : Fayard, 2004.

-Cooper, Frederick. *Colonialism in Question: Theory, Knowledge, History*. University of California Press, 2005.

-Damas, Léon-Gontran. *Pigments*. Paris : Présence Africaine, 1937.

-Diop, Cheikh Anta. *Nations nègres et culture*. Paris : Présence Africaine, 1954.

-Du Bois, W. E. B. *The Souls of Black Folk*. Chicago : A. C. McClurg, 1903.

-Fanon, Frantz. *Peau noire, masques blancs*. Paris : Seuil, 1952.

-Fanon, Frantz. *L'An V de la Révolution algérienne*. Paris : Maspero, 1959.

-Fanon, Frantz. *Les Damnés de la Terre*. Paris : La Découverte, 1961.

-Ferguson, James. *Ombres globales : L'Afrique à l'ère du néolibéralisme*. Paris : Karthala, 2014.

-Garvey, Marcus. *Philosophy and Opinions of Marcus Garvey*. New York : Universal Publishing House, 1923.

-Glissant, Édouard. *Le discours antillais*. Paris : Gallimard, 1981.

-Glissant, Édouard. *Poétique de la Relation*. Paris : Gallimard, 1990.

-Glissant, Édouard. *Traité du Tout-Monde*. Paris : Gallimard, 1997.

-Grosfoguel, Ramón. *La colonialité du pouvoir, les mouvements anti-systémiques et les fondements épistémiques de la décolonialité.* Paris : La Découverte, 2006.

-Harbi, Mohamed. *Le FLN : mirage et réalité. Des origines à la prise du pouvoir (1945–1962).* Paris : Éditions Jeune Afrique, 1980.

-Kateb, Yacine. *Nedjma*. Paris : Seuil, 1956.

-Kesteloot, Lilyan. *La Négritude*. Paris : Presses Universitaires de France, 1989.

-Le Bris, Michel, et Jean Rouaud (dir.). *Pour une littérature-monde*. Paris : Gallimard, 2007.

-Luxemburg, Rosa. *L'accumulation du capital*. Paris : Maspero, 1969.

-Mbembe, Achille. *De la postcolonie : essai sur l'imagination politique dans l'Afrique contemporaine*. Paris : Karthala, 2000.

-Mbembe, Achille. *Critique de la raison nègre*. Paris : La Découverte, 2013.

-Memmi, Albert. *Portrait du colonisé, précédé de Portrait du colonisateur*. Paris : Gallimard, 1957.

-Mokounkolo, Roger. *Fanon et la psychologie de la décolonisation*. Paris : L'Harmattan, 2004.

-Nkrumah, Kwame. *Le néo-colonialisme : dernière étape de l'impérialisme*. Paris : Présence Africaine, 1973.

-Rodney, Walter. *Comment l'Europe sous-développa l'Afrique*. Paris : Maspero, 1972.

-Said, Edward W. Culture et impérialisme. Paris : Fayard, 2000.

-Sartre, Jean-Paul. *Situations V : Colonialisme et néo-colonialisme*. Paris : Gallimard, 1964.

-Schnapper, Dominique. *La communauté des citoyens : Sur l'idée moderne de nation*. Paris : Gallimard, 1994.

-Senghor, Léopold Sédar. *Anthologie de la nouvelle poésie nègre et malgache de langue française.* Paris : PUF, 1948.

-Senghor, Léopold Sédar. *Liberté I : Négritude et humanisme.* Paris : Seuil, 1964.

-Stora, Benjamin. *La guerre d'Algérie expliquée à tous*. Paris : Seuil, 1993.

-Taylor, Charles. *Multiculturalisme : Différence et démocratie*. Paris : Flammarion, 1992.

-Vergès, Françoise. *L'Homme prédateur. Ce que nous enseigne l'esclavage sur notre temps.* Paris : Albin Michel, 2011.

-Vidal-Naquet, Pierre. *La torture dans la République*. Paris : Minuit, 1972.

-Wauthier, Claude. *Léopold Sédar Senghor ou la Poésie de l'action*. Paris : Seuil, 1977.

-Young, Robert J. C. *Postcolonialisme : Une introduction.* Paris : Payot & Rivages, 2010.